

RELANCE ÉCONOMIQUE HYPOTHÉQUÉE CRISE INFLATIONNISTE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Lire notre dossier



OPINION

- Le déficit énergétique au Cameroun
- Management des risques : gage de la Perennite de vos investissements
- Loi de Finances 2022 : Entre pression fiscale et conjoncture économique

ACTUALITÉ

- Le GICAM présent au Forum du Réseau des Parlementaires pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Privé
- « Maîtriser la conduite d'une procédure d'arbitrage en droit OHADA »

TABLEAU DE BORD

- La hausse des prix des matières premières importées et du fret maritime continuent de peser sur les performances des entreprises
- De L'économie au 4^{ème} trimestre 2021



Port Autonome de Douala



PORT DE DOUALA-BONABÉRI ENTIÈREMENT SURVEILLÉ ET SÉCURISÉ



www.pad.dz

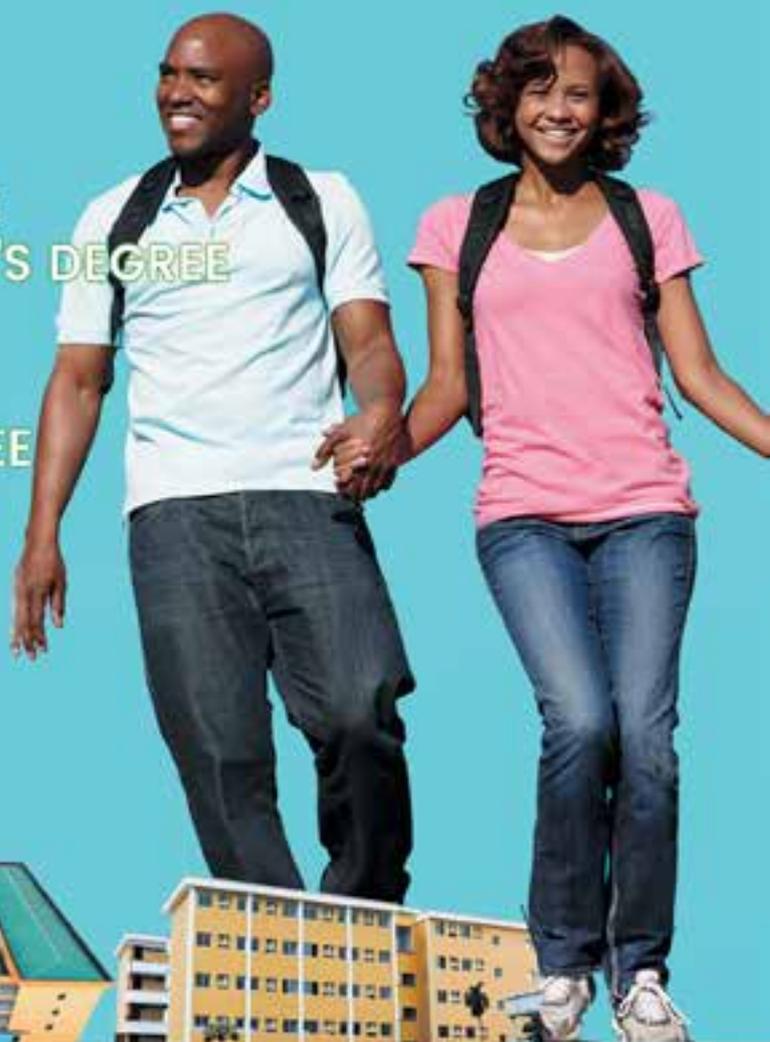
ÉDITORIAL
version
Française

ENSEMBLE VERS L'EMPLOI

Depuis 1993 !



BTS-LICENCE PROFESSIONNELLE
HND-PROFESSIONAL BACHELOR'S DEGREE
LICENCE ACADEMIQUE
MASTER PROFESSIONNEL
PROFESSIONAL MASTER'S DEGREE
MBA & EXECUTIVE MBA



ÉDITORIAL
version
Française



PAMOL PLANTATIONS PLC

An Agro Industrial Para Public Company



Pamol products are developed through intensive Research and Development programmes with stringent quality control procedures to meet customers expectations, consistent with our mission of Growing Food for an Emerging Nation

OIL PALM SEEDS

The choice and quality of oil palm seed is probably the most important factor in the future success and profitability of an oil palm plantation.

Pamol DXP seed, developed using the internationally recognised recurrent selection scheme in its breeding programme, is the highest quality oil palm seed adapted to the seasonal climate of Africa today.

For maximum economic returns from your investment, procure Pamol DXP seeds and gain from its unrivalled benefits such as :

- High and guaranteed germination
- Good early vigour and high yields throughout the life span of your plantation
- A broad genetic base which allows for wide adaptation
- Highest level of seed purity – very minimal dura contamination
- Slow height increment
- Exceptional resistance to vascular wilt and foliar diseases
- Standard phytosanitary control

RED PALM OIL

The oil characteristics of low melting point and a significantly higher unsaturated fatty acid and low trans content of Pamol oil makes it clearly attractive to commercial use and specially favoured for domestic consumption in Cameroon.

SOAP

Pamol Laundry Soap is Highly Solicited for its Durability and Excellent Detergence



seeds



General Fruits



Palm with Bunches



Extra Palm Oil



Rubber Tapping



Pamol Soap

WITH OUR WEALTH OF EXPERIENCE AND EXPERTISE, BE CONFIDENT THAT WHEN YOU CHOOSE PAMOL, YOU ARE FULLY PROTECTING YOUR INVESTMENT.

Headquarters

Lobe Oil Palm Estate
P.M.B. 03 Ekondo Titi, Cameroon
Tel: (237) 677 83 49 10
e-mail: info@pamol.net
Website: www.pamol.net

Branch Office, Douala

B.P. 5483 Akwa,
Douala, Cameroon
Tel: (237) 677 11 12 48
e-mail: info@pamol.net



Mbile Tapea Solomon
GENERAL MANAGER

SOMMAIRE

Editorial

Dossier

Hausse des cours de matières première, du fuel et du fret maritime : Où en sommes-nous ?

ACTUALITÉ

Le GICAM présent au Forum du Réseau des Parlementaires pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Privé

« Maîtriser la conduite d'une procédure d'arbitrage en droit OHADA »

OPINION

Le déficit énergétique au Cameroun

Management des risques : gage de la perennite de vos investissements

Loi de Finances 2022 : Entre pression fiscale et conjoncture économique

TABLEAU DE BORD

La hausse des prix des matières premières importées et du fret maritime continuent de peser sur les performances des entreprises

De L'économie au 4^{ème} trimestre 2021

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF

Aline Valérie Mbono

COORDINATION

Nadine Blanche Mbochi

RÉDACTION:

Reine Mbang Essobmadje

Aline Valérie Mbono

Marie Lock

Yves Miyoo

Franck ASSOU

Elisabeth Clarice NGO NSOGA

Inna Iberi

Angèle TCHOUTOUO

Gabriel FOPA

PUBLICITÉ

Cristelle Homs

Dieudonné Samou

MISE EN PAGE

Studio 27

CRÉDIT PHOTOS

GICAM

LE BULLETIN *du Patronat*



Indicateur	2021		2020		2019		2018		2017	
	Q4	Q3								
Indice de prix à la consommation	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des matières premières	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits finis	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des services	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits agricoles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits industriels	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits de consommation	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits de construction	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits de santé	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits de culture	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits de loisirs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits de transport	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indice de prix des produits de communication	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

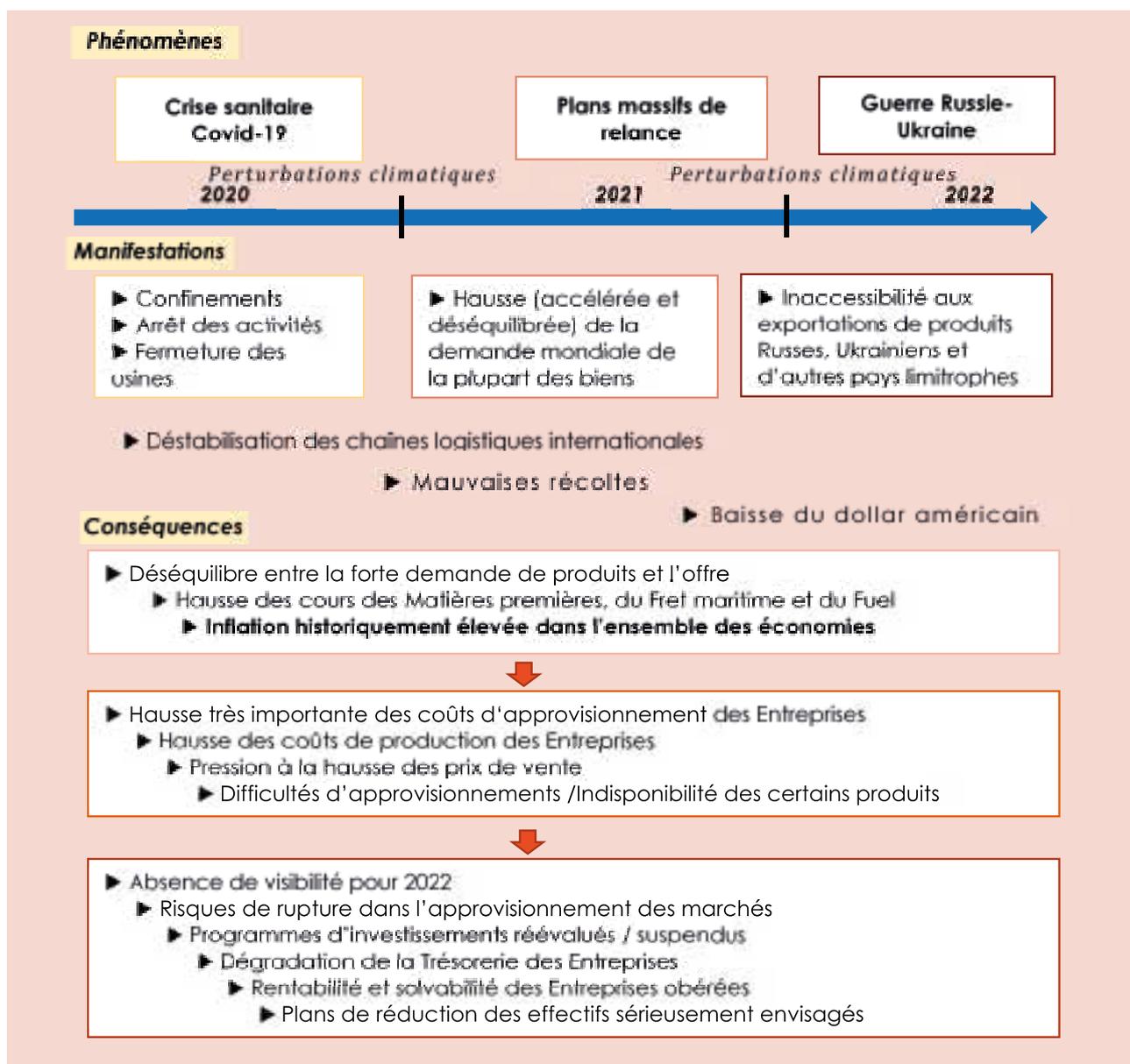
CRISE INFLATIONNISTE

HAUSSE DES COURS DE MATIÈRES PREMIÈRE, DU FUEL ET DU FRET MARITIME : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis le second semestre 2021, l'économie internationale connaît une période de surchauffe inédite. Les prix des matières premières, du fuel et du fret maritime se sont inscrits dans une extraordinaire tendance haussière. A l'origine de ce phénomène, se trouve ne premier lieu, la crise sanitaire Covid-19.



Par Vincent Kouete
Directeur exécutif adjoint, GICAM



Covid-19 : Des prémices de menaces sur les prix dès 2020

En raison de la crise sanitaire Covid-19, l'année 2020 a été une année de récession économique quasi généralisée sur l'ensemble de la planète. La crise a provoqué de nombreux comportements de replis et de couverture face à l'incertitude et ce, dans un contexte de psychose généralisée. La crise sanitaire a notamment contraint les gouvernements à introduire une série de restrictions, dont le degré et la sévérité ont varié dans le temps et dans l'espace et ont fortement perturbé la vie économique et sociale. La première conséquence de ces restrictions a été un étranglement de l'offre. Les restrictions de déplacements, les fermetures d'usines, la psychose liée à la maladie et son coût sanitaire ont grandement restreint les capacités de production de la plupart des biens et services à l'échelle mondiale.

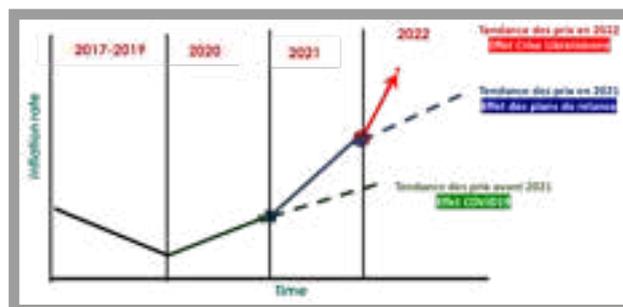
Aux premières heures de la crise, ce choc sur l'offre s'est couplé également à une chute de la demande en raison de la sévérité des premières mesures de confinement. Pour les entreprises participant au commerce international, leur capacité à mener des échanges transfrontaliers a souffert de cette combinaison de chocs d'offre et de demande. Les perturbations qui ont affecté la logistique des transports internationaux ont constitué une difficulté supplémentaire. C'est ainsi qu'entre avril et en mai 2020 notamment, la valeur totale des exportations avait diminué de 25% environ par rapport au même mois de l'année précédente.

Après ce tassement observé durant la première moitié de l'année 2020, le second semestre a été marqué par un revirement important. En la faveur d'une extraordinaire faculté d'adaptation des acteurs, les exportations mondiales ont commencé à se redresser en juin 2020, retrouvant leurs niveaux d'avant crise dès septembre 2020. La reprise s'est étonnamment poursuivie au 4ème trimestre à un rythme rapide, en dépit des nouveaux confinements introduits en Europe durant la deuxième vague de la pandémie.

Si l'impact de ces évolutions sur les prix n'a pas été uniforme d'un produit à un autre, la tendance générale a été au tassement, voire à une baisse des cours au cours du premier trimestre avant une inflexion à la hausse dès les mois de mai et juin.

C'est ainsi que : (i) les cours énergétiques (incluant, outre le pétrole, le gaz naturel, le charbon et leurs produits dérivés) qui avaient fortement chuté dans les premiers mois de la pandémie, ont, en partie, retrouvé leurs niveaux antérieurs au choc ; (ii) les prix des métaux, dont le repli avait été relativement plus limité, ont renoué avec les niveaux précédant la crise et ; (iii) les prix des produits agricoles n'ont globalement pas pâti de la pandémie.

Illustration des orientations récentes de l'inflation



Relance : Surchauffe sur les prix en 2021

Différents observateurs anticipaient des tensions sur les prix mondiaux pour l'année 2021, tablant notamment sur un effet reprise incontournable. Leurs prévisions ont été largement débordées : le redémarrage a été beaucoup plus rapide qu'anticipé. Les politiques d'investissement engagées dans les pays développés, les ambitieux plans de relance soutenus par des politiques monétaires accommodantes, l'accélération de la transition énergétique et les besoins nouveaux ainsi que diverses tensions géopolitiques ont mis les matières premières au premier plan. Entre avril et décembre 2021, les cours de la plupart d'entre elles ont atteint des cimes jamais égalés depuis 2008.

Pour la plupart des produits, la demande a explosé alors que l'offre est restée très insuffisante. L'inadéquation entre l'offre et la demande a inévitablement tiré les prix vers le haut...

Energie : La situation a été particulièrement tendue : gaz naturel, électricité, pétrole, etc. L'envolée des prix de l'énergie a impacté fortement tous les secteurs énergivores, comme l'industrie et en particulier l'industrie métallurgique.

Produits agricoles : Blé, maïs, soja, colza : après plusieurs années de marasme, 2021 s'est ouvert

sur une envolée des cours des céréales et oléagineux, sonnant le réveil des matières premières agricoles sur les marchés mondiaux, soutenues par la demande supplémentaire Covid-19, l'appétit chinois et des craintes climatiques.

Métaux : Les cours ont été soutenus par la ruée vers les stocks de matériaux, pourtant limités, des États-Unis mais aussi de la Chine, en raison de leur forte croissance économique sur la fin de l'année 2020. Cette raréfaction des matériaux et la hausse de leur prix a eu de sérieux effets sur les entreprises, en particulier dans le secteur de l'industrie, du bâtiment, de l'électronique et de l'agroalimentaire.

Guerre Russie-Ukraine : Affolement totale des prix dès le début 2022

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine, qui a été suivie des réactions internationales et notamment l'imposition de sanctions économiques et financières «sévères» contre Moscou. Le poids et le positionnement de ces deux pays dans la chaîne mondiale de certains produits (énergétiques et agricoles) a induit un nouveau choc aux répercussions conséquentes sur les prix mondiaux. La plupart des secteurs sont affectés.

Energie : La Russie déteint les plus grandes réserves d'énergie au monde et figure aux premiers rangs des pays producteurs et exportateurs d'énergie (Gaz naturel, Charbon, Pétrole, Electricité nucléaire, Hydroélectricité). Au début du mois d'avril, les sanctions économiques évitaient encore soigneusement le secteur de l'énergie. Cependant, la flambée des prix ne s'est pas faite priée : Du côté du Brent, le prix du baril est 30 à 40% plus cher qu'au 1er janvier 2022. Il a frôlé, début avril (142\$/baril), le record historique de 150\$ de 2008. Le prix du gaz atteint des records historiques en Europe (345 euros le mégawattheure) ; l'Union européenne importe 40% de son gaz de Russie.

Produits agricoles : La Russie est devenue, depuis le début des années 2000, le premier exportateur de blé. L'économie Ukrainienne repose sur la production et l'exportation de produits de base, notamment dans l'agriculture (céréales dont le blé et la maïs, colza, tournesol, noix,

betteraves à sucre, primeurs, etc.). La Russie et l'Ukraine pèsent ainsi très lourd dans les exportations mondiales de certains produits. Ils sont un «grenier à céréales» pour le reste du monde. Les deux pays produisent à eux seuls plus du quart du blé exporté dans le monde, 21 % de l'orge et 17 % du maïs. L'Ukraine est notamment le 1er producteur mondial de tournesol et 1er exportateur mondial de son huile. Une quinzaine de pays, comme la Finlande et la Turquie, achètent plus de 80 % de leurs importations de blé aux deux belligérants.

Le conflit a ainsi provoqué un choc majeur pour les matières premières alimentaires. Depuis le début de l'année, le prix du blé a bondi plus de +40 %. Ceux du soja et du maïs ont aussi grimpé de près de 30%.

Métaux : Même si les proportions sont moins importantes, la Russie exporte également des métaux et l'Ukraine dispose d'une base industrielle assez diversifiée avec notamment une industrie métallurgique importante (fonte, acier et tuyaux) et une forte industrie chimique (production de coke / charbon, fertilisants, acide sulfurique). En raison de ses faibles besoins internes, l'essentiel de la production Ukrainienne était destiné à ses voisins, notamment les pays de l'Union Européenne. Les métaux industriels «les plus exposés» aux répercussions du conflit sont l'aluminium, le nickel, le palladium et le titane.

Ces chocs font aussi monter les risques, notamment de famine dans certaines régions du monde et d'instabilité politique. De plus, les incertitudes, tant sur le conflit militaire que sur les pourparlers et les sanctions occidentales (embargo occidental sur les hydrocarbures russes, arrêt des livraisons par Moscou, arrêts des exportations de céréales et des Engrais par la Russie et l'Ukraine pour assurer leurs propres approvisionnements internes), pourraient entraîner de nouvelles fluctuations des prix.

L'Afrique est particulièrement vulnérable aux impacts de la guerre en Ukraine par le biais de quatre canaux principaux : augmentation des prix des denrées alimentaires, hausse des prix des carburants, baisse des revenus du tourisme, et potentiellement plus de difficultés à accéder aux marchés de capitaux internationaux.

	2020	2021	Févr. 2022*
UE	0,3%	5,1% (+4,8 pts)	5,8% (+0,7 pts)
USA	1,4%	7,5% (+5,7 pts)	7,9% (+0,5 pts)
France	0,5%	2,9% (+2,4 pts)	3,6% (+1,7 pts)
Nigéria	12,8%	15,6% (+2,8 pts)	15,7% (+0,1 pts)

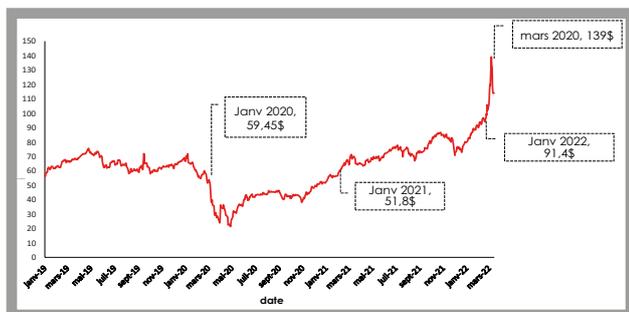
(*) la variation sur un an

Cas des cours de certains Produits énergétiques

Les spécificités relatives de l'évolution des principaux produits concernés se présentent ainsi qu'il suit :

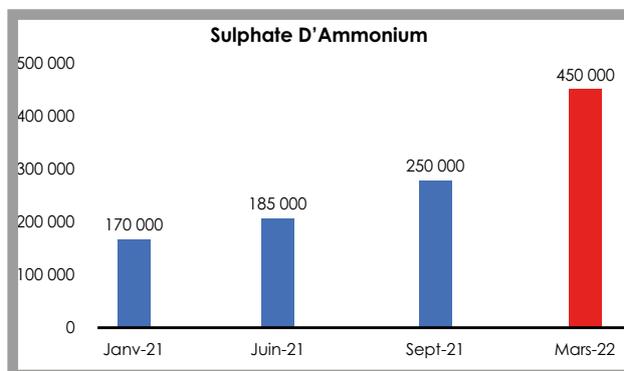
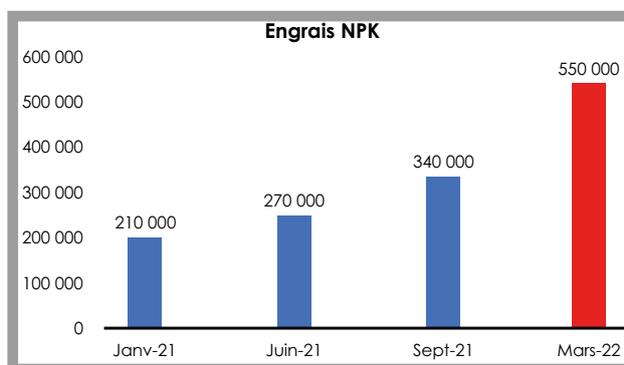
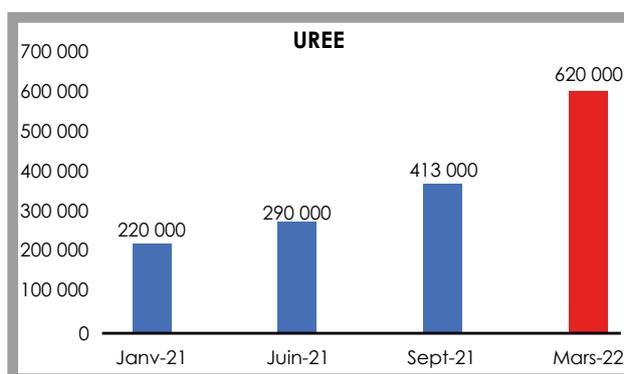
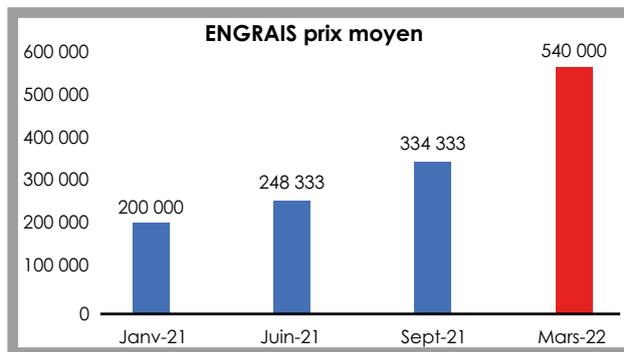
Pétrole

Les bas prix atteints en mars (23\$) et avril 2020 (21,3\$) sont désormais un lointain souvenir. Le prix du baril de Brent est passé de 51\$ à 91\$ (+78%) entre janvier 2021 et janvier 2022. La crise Russo-Ukrainienne a accéléré la tendance et le cours de l'or noir approche dangereusement de son pic historique de 2008. Au début du mois d'avril, il a atteint les 142\$ le baril.



A côté du pétrole, le gaz coûte désormais 40 % plus cher. Ses cours ont atteint un pic en début du mois d'avril, alors que montaient les craintes d'un embargo occidental sur les hydrocarbures russes, ou d'un arrêt des livraisons par Moscou.

Engrais



Le marché des engrais est sous forte tension depuis le 2nd semestre 2021. La guerre en Ukraine a entraîné une coupure presque totale de l'offre russe, dans un marché d'ores et déjà tendu par l'absence de la Chine aux exports depuis de nombreux mois. Les disponibilités du Maghreb se sont par conséquent rapidement épuisées. Les quelques volumes qui existent pour des chargements au mois d'avril le sont à des prix records.

La production européenne demeure quant à elle sous la menace de l'extrême volatilité des prix du gaz. L'industrie peine à planifier son activité face à des coûts de production imprévisibles. Dans le même temps, la demande mondiale reste très active, notamment en provenance du continent américain.

En un an, le prix moyen des engrais de la tonne d'engrais est passé de 200 000 FCFA à 540 000 FCFA, soit une hausse de 170%.

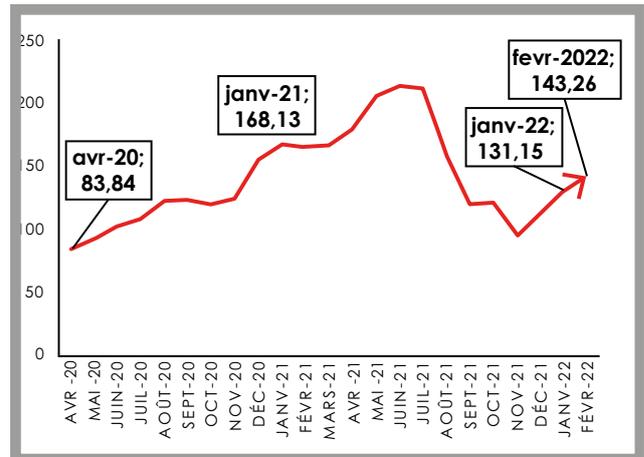
Cas des cours de certains Métaux

Les prix des métaux ont augmenté de 72% par rapport à leur niveau d'avant crise, atteignant en mai leur plus haut niveau depuis neuf ans (en termes corrigés de l'inflation). Le cuivre accusait une hausse de 89 % en mai, le minerai de fer de 116 % et le nickel de 41 %.

Minerai de fer

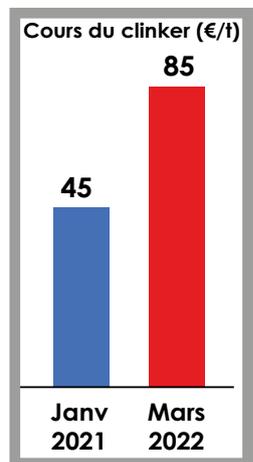
En 2020, la production mondiale de minerai de fer est estimée à 2,4 milliards de tonnes, soit une légère baisse par rapport aux 2,5 millions de tonnes produites en 2019. L'Australie est le premier producteur mondial de minerai de fer, représentant 38 % de la production totale. Les trois principaux pays producteurs (Australie, Brésil, Chine) de minerai de fer représentaient 69% de la production mondiale.

Après s'être envolé pour atteindre un record historique à plus de 200 dollars en juillet 2021 (porté par la forte demande des aciéries chinoises), la tonne de fer est retombée à moins de 100 dollars en fin 2021. Cette inflexion était une nouvelle fois dictée par la politique chinoise Pékin qui avait durci ses règles antipollution et mis en place des mesures pour inciter, voire obliger les aciéries, qui utilisent le minerai de fer comme matière première, à réduire leur production.



Clinker

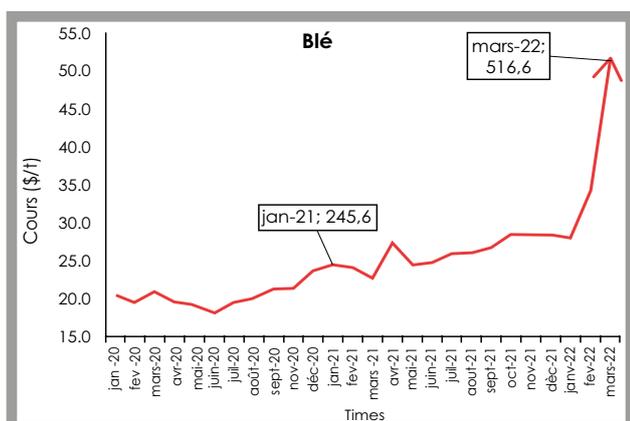
En 2021, les cours du clinker ont été dopés par la reprise de la demande mondiale. La consommation mondiale de ciment hors Chine avait augmenté d'environ 5%, l'Asie hors Chine et l'Amérique latine étant les moteurs de la demande. Le secteur immobilier chinois était alors confronté à des défis financiers considérables en termes de remboursement de ses dettes, mis en évidence par la crise d'Evergrande.



En ce début d'année 2022, la dynamique est restée la même. En mars 2022, la tonne de clinker se négociait à 85 Euros contre 45 Euros en janvier 2021, soit une hausse de près de 90%. Pour les cimenteries nationales, les coûts d'approvisionnement en clinker sont en outre dopés par l'envolée du fret maritime.

Cas des cours de certains Produits énergétiques

Le conflit Russie-Ukraine a provoqué un choc majeur pour le commerce de blé. Depuis le début de l'année, le prix du blé a bondi : +44 % sur le marché à terme de Chicago, +33 % sur le marché parisien, référence en Europe. Ceux du soja et du maïs ont aussi grimpé de près de 30 %.



L'Ukraine et la Russie représentent environ 30% des exportations mondiales de blé. La Russie est le premier exportateur mondial (21%) et l'Ukraine le cinquième (12%). La tonne de blé qui coûtait 260€ au 1er trimestre 2021 a atteint 380€ au 4ème trimestre. En mars 2022, elle se négociait à 420€ avec des perspectives de nouvelles hausses.

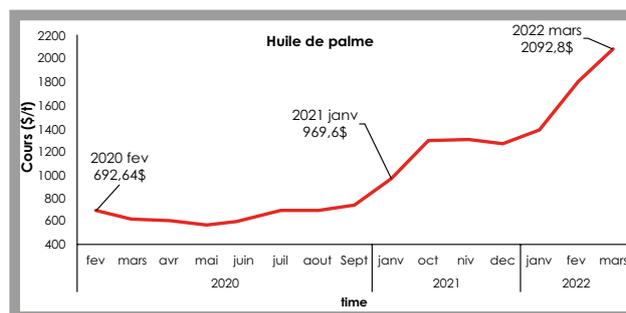
Les tensions observées sur le marché du blé se ressentent aussi sur celui du maïs : Cette céréale pâtit notamment des difficultés d'exportation de la production Ukrainienne. Alors que ces dernières sont bloquées, la Chine qui attendait 4 à 5 millions de tonnes de maïs ukrainien cherche désormais à s'approvisionner ailleurs.

Huile de palme

En 2021, l'huile de palme avait déjà flambé, atteignant à plusieurs reprises des records à plus de 1 800\$ la tonne. La hausse était alors principalement alimentée par un resserrement de l'offre d'huile de palme, en Malaisie, mais aussi des huiles végétales avec la sécheresse qui avait sévit au Canada faisant plonger la production de canola mais aussi en Ukraine pour l'huile de tournesol et aux Etats-Unis pour le soja.

La crise Russo-Ukrainienne a accéléré ces tensions. Le prix de la tonne a pratiquement doublé entre janvier et mars 2022.

Depuis le début du conflit, le marché des huiles reste également très nerveux, et ancré «dans une dynamique haussière sans précédent. En effet, le commerce mondial des huiles végétales se trouve rogné de 10% par l'incapacité des pays de la mer Noire à exporter l'huile de tournesol».



Fret maritime et cours du dollar

Fret maritime

Dès le troisième trimestre 2020, les effets de la crise sanitaire sur le transport par conteneurs ont commencé à se manifester.

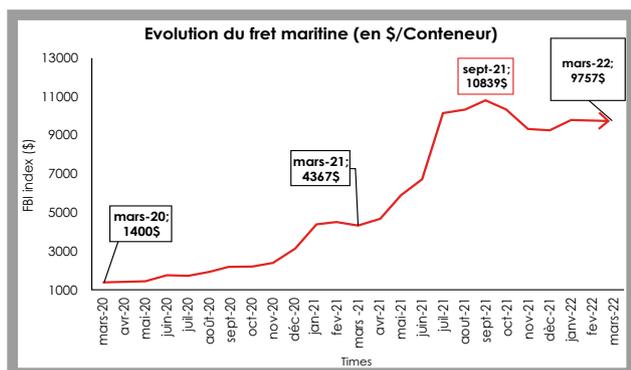
Les différents confinements avaient déjà affecté les flux de marchandises provoquant une augmentation des taux de fret maritime sur quasiment tous les flux, notamment pour les opérations d'import et d'export entre l'Asie et l'Europe et les échanges avec l'Afrique. La forte demande de conteneurs en provenance d'Asie au sortir des premiers confinements avait débouché sur une pénurie de conteneurs, tirant les tarifs à la hausse. Cette tendance s'est poursuivie au 1er trimestre 2021, alimentée par le manque d'équipements et se traduisant par l'augmentation des surcharges, le manque de ponctualité, des modifications d'escales, des congestions dans la plupart des ports et des terminaux et des retards sur de très nombreuses escales de navires.

Le 23 mars 2021, la situation a été aggravée par le blocage du canal de Suez (voie d'eau qui concentre environ 10% du commerce maritime mondial), causé par l'échouage du porte-conteneurs Ever Given durant six jours. Des centaines de navires sont ainsi restés bloqués, ce qui a entraîné un coût direct, représentant 6 à 10 milliards de dollars selon certaines estimations.

Au mois de juin, la résurgence des cas de COVID-19 dans certains ports et certaines Régions en Chine a de nouveau fortement ralenti les activités et la congestion portuaire qui était jusqu'alors déjà très importante s'est également étendue. Le port de Yantian, 4ème plus grand port à conteneur du monde par lequel transite environ 90% des produits électroniques fabriqués en Chine a momentanément été fermé. Pour les mêmes raisons, d'autres ports chinois et de Hong Kong ont subi le même désagrément au cours du 3ème trimestre.

Les conséquences sur les tarifs ont été si importantes que le 9 septembre 2021, CMA CGM a annoncé sa décision de stopper toute nouvelle augmentation des taux de fret sur l'ensemble des services avec pour objectif de « privilégier une relation sur le moyen et long terme ».

En fin 2021, la situation restait tout de même tendue. L'escalade s'est poursuivie au début de l'année 2022 avec la détection de nouveaux cas



de Covid dans les ports chinois qui ont contraint à de nouvelles restrictions dans le cadre la stratégie du « zéro Covid » adoptée par les autorités.

C'est dans ce contexte qu'est survenue la Guerre Russie-Ukraine dont l'impact sur le prix du pétrole a amené certaines compagnies maritimes à introduire des surcharges sur leurs tarifs. C'est ainsi qu'au début du mois d'Avril 2022, la congestion portuaire dépassait désormais les niveaux observés en 2021 entraînant des perturbations généralisées de la logistique et des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Au final, le coût du fret maritime a été multiplié par presque 7 en deux ans (+680%) passant de 1 400\$ à 9 757\$.

Cours du dollar

Depuis le début de l'année 2021, l'euro s'est engagé dans une tendance de dépréciation par rapport au dollar américain, passant d'environ 1,23 dollar en janvier à 1,13 dollar au mois de décembre, soit une baisse d'environ 9%. Ce recul a été enregistré dans un contexte marqué par des restrictions sanitaires liées au Covid-19 en lien avec la 3ème vague de contaminations au Covid-19, par des problèmes de migrants à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne et par l'amasement de troupes russes à la frontière de l'Ukraine.



Cependant, la chute de l'Euro par rapport à l'Euro répond davantage aux évolutions des politiques monétaires mises en place la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) qui stimulent leurs économies en recourant à l'assouplissement quantitatif (quantitative easing, ou QE). Celle-ci consiste essentiellement à injecter des liquidités en rachetant des actifs financiers comme des obligations d'État auprès des banques et d'autres grands investisseurs. Depuis le début de la pandémie, les deux banques centrales ont accéléré cette opération de manière intensive.

En la faveur de la crise Russo-Ukrainienne, dollar est reparti à la baisse face à l'euro et aux principales monnaies, alors que ce dernier est une référence internationale en matière de prix des matières premières, entraînant une hausse de leur prix.

L'inflation annuelle aux États-Unis qui atteint désormais des records et est plus élevée que dans la zone Euro (7,9% contre 5,8%) conduit progressivement la FED à mettre fin à ses achats d'actifs pour limiter l'envolée des prix. Dans le même temps, la BCE réfléchit à un nouveau programme de QE et n'envisage pas un relèvement de ses taux avant 2023. Le renforcement du dollar pourrait donc se maintenir puisque l'assouplissement quantitatif et des taux d'intérêt bas ont tendance à faire déprécier l'Euro. ■

Consulter notre site web



www.legicam.cm

CRISE INFLATIONNISTE

Le Patronat et le Gouvernement désormais en état d'alerte

Par Vincent Kouete
Directeur exécutif adjoint, GICAM

C'est en rang serré que le GICAM et les fédérations sectorielles qui le constituent s'est déployé ce vendredi 18 mars 2022 à Yaoundé, dans les services du Premier Ministre, pour présenter et échanger avec le Gouvernement sur la crise inflationniste qui sévit dans le monde et au Cameroun depuis le 2nd semestre 2021.



Pour cette rencontre interministérielle de haut niveau présidée personnellement par SE **Joseph DION NGUTE**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la délégation du Patronat, conduite par **M. Célestin TAWAMBA**, Président du GICAM, était composée de :

- M. **Emmanuel DE TAILLY**, DG SABC (2^{ème} vice-président du GICAM) ;
- M. **Andrew ROSS**, DG Guinness SA et Président du CAPA (Filière Brassicole) ;
- M. **Antoine NDZENGUE**, DG Neptune Oil, Président du GPP (Filière Industries Pétrolières aval) ;
- M. **Bertrand MBOUCK**, DG Dangote Cement SA (Filière Cimenteries) ;
- M. **Olivier DONT SOP**, DG VELIA, Président CropLife (Filière Intrants agricoles) ;
- M. **Jacky KEMLEU**, SG ASROC (Filière Oléagineux) ;
- M. **Alfred MOMO**, SG GIMC (Filière Minoterie) ;
- M. **Luc DEMEZ**, DG CAMDA (Filière Grande distribution) ;
- M. **Vincent KOUETE**, DE-A GICAM (Filière Plasturgie).

A travers des présentations très illustrées et particulièrement chiffrées, les membres de la délégation du GICAM se sont succédés au pupitre pour expliquer les manifestations de la crise, ses répercussions sur les Entreprises et les menaces qu'elle fait peser sur les filières et sur l'économie nationale.

Pour planter le décor, le Président du GICAM est revenu aux origines de la crise qui remonte à 2020 avec la crise sanitaire Covid-19 qui a plongé le monde dans une récession inédite dont les conséquences pour les Entreprises ont été des réductions de volumes d'activités, des pertes financières avec pour conséquences des licenciements et des mises au chômage. En 2021, la reprise s'est malheureusement vu émerger des plans massifs de relance financés par l'endettement dans les pays les plus développés. Il en a découlé une pression sur l'offre à l'échelle mondiale dont le corolaire a été une flambée des prix des matières premières et autres intrants ainsi que du fret maritime. Comme pour porter le coup de grâce à cette situation déjà fortement préjudiciable, la guerre Russie-Ukraine a accéléré la tendance et entraîné de nombreuses filières dans la dépression. Le risque est désormais celui d'une stagflation, c'est-à-dire une hausse des prix et l'absence de croissance.

Pour les différentes filières, les répercussions sont quasi identiques : surcoûts de production, difficultés d'approvisionnements / indisponibilité des certains produits, pression à la hausse des prix de vente, pertes de marchés, absence de visibilité pour 2022, suspension/réévaluation des programmes d'investissements suspendus / réévalués, dégradation de trésorerie, risque d'insolvabilité, planification de plans sociaux, ...

La situation est d'autant plus critique que cette inflation importée vient se superposer à d'autres contraintes sur le plan national comme celles liées à l'extension du PECAE, les transferts à l'étranger, et l'indisponibilité de l'énergie électrique.

Face à cette menace, le Président du GICAM n'a pas manqué de saluer les mesures d'accompagnement déjà mises en œuvre par le Gouvernement même si leur impact reste limité face à l'ampleur des surcharges subies par les Entreprises. Aussi, il en a appelé à la mise sur pied en urgence d'un Plan Gouvernemental Anti-Inflation dont les objectifs seraient de : (i) Garantir la disponibilité des produits ; (ii) Sauvegarder le pouvoir d'achat des populations ; (iii) Eviter les faillites d'Entreprises et ; (iv) Préserver les marges budgétaires de l'Etat.

Ce plan pourra se décliner en un mécanisme de veille et d'information systématique de l'opinion sur l'évolution des prix et de la situation économique, des mesures urgentes portant notamment sur l'optimisation du système de contrôle des prix, un soutien à la trésorerie des Entreprises et la suppression de certaines contraintes opérationnelles sur les Entreprises. Le plan pourra comporter des mesures structurelles à moyen terme adressant entre autres les problématiques de pouvoir d'achat et d'orientation des modes de production et de consommation.

En réaction, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et les Ministres présents ont dit partagé largement les constats faits par les Chefs d'Entreprises sur cette inflation importée et ses menaces.



Pour la circonstance, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, SM **Joseph DION NGUTE** était accompagné de :

- M. **Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances ;
- M. **Luc Magloire MBARGA ATANGANA**, Ministre du Commerce ;
- M. **Gabriel DODO NDOKE**, Ministre en charge de l'industrie ;
- M. **Jean Ernest MASSENA NGALLE BIBEHÉ**, Ministre des Transports ;
- M. **Gabriel MBAIROBE**, Ministre en Charge de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- M. **Séraphin Magloire FOU DA**, Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ;
- M. **Paul TASONG**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Plusieurs Directeurs Généraux dont ceux des Impôts et de la Douane prenaient également part à la séance de travail.

Reconnaissant à l'unanimité la pertinence des constats et des risques exposés par les Chefs d'Entreprises, ils ont insisté sur l'hypothèque que fait désormais peser cette crise, à court terme, sous l'équilibre du budget 2022 et à moyen terme sur les perspectives d'émergence. Au regard de la sévérité de la crise, un collectif budgétaire est déjà envisagé, moins de trois mois après l'adoption de la loi de finances de l'exercice en cours. Les membres du Gouvernement ont en outre relevé la nécessité de rester dans le cadre légal pour trouver des réponses appropriées. La clé de la démarche devrait alors être le dialogue. C'est ainsi qu'il a été résolu de poursuivre cette concertation sur la crise inflationniste dans le cadre d'une plateforme Patronat – Gouvernement avec des déclinaisons par secteur d'activité et par filière en fonction de leur exposition à la crise. Cette plateforme sera pilotée par les Services du Secrétariat Général du Premier Ministre.

A travers celle-ci, un partage des informations devra permettre d'harmoniser les points de vue sur certaines évaluations d'impacts et de déficits et d'envisager des allègements de procédures et des accompagnements spécifiques selon les filières. C'est également à travers ces cadres d'échanges que des besoins précis pourront être mis en évidence pour susciter des ajustements des cadres programmatiques avec les Partenaires Techniques et Financiers au développement (PTF).

Dans l'intervalle, il sera nécessaire d'établir une convergence de vue sur les évaluations des déficits de la production locale dans les secteurs des oléagineux et brassicole.

S'agissant du PECAE, il a été précisé que sa nature première n'est pas budgétaire. En tant qu'instrument au service de la protection des consommateurs et du marché local, le flux important de demandes créé par son extension a engendré des pesanteurs. Il est donc nécessaire d'envisager sa suspension pendant la période de crise.

Concernant le transport maritime, la constitution d'un armement national est une piste à creuser même si le système de partage des flux qui permettaient aux armements nationaux de survivre n'existe plus.

Le Gouvernement envisage également de prêter une attention particulière au sort des plus pauvres pendant cette période trouble. Ses instruments tels que le Programme Filets Sociaux et d'autres initiatives de transferts sociaux pourront être mobilisés pour soutenir leur accessibilité aux produits de première nécessité.

C'est en quelque sorte la quintessence du message qui a été adressé aux consommateurs à travers la dizaine de Présidents d'Associations de défense et de protection des droits de consommateurs présents lors de cette rencontre interministérielle. ■



Consulter notre site web : www.legicam.cm

RENCONTRE

Le GICAM présent au Forum du Réseau des Parlementaires pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Privé

Le Président du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) M. Célestin TAWAMBA a pris part ce mardi, 05 avril 2022, dans les locaux abritant l'Assemblée Nationale, au Forum organisé par le Réseau des Parlementaires pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Privé.



Par Nadine Blanche Mbochi
Responsable de la
Communication, GICAM



Ce Forum, 2ème édition du genre, était organisé sous le thème : « *L'impact des grands projets structurants sur l'entrepreneuriat territorialisé et l'emploi décent : cas du projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal* ».

Fort du positionnement et de la contribution du secteur privé, dont le GICAM est le porte flambeau, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et les stratégies opérationnelles en matière d'emploi et de formation professionnelles, il s'est agi pour Monsieur Célestin TAWAMBA de porter la voix des opérateurs économiques sur l'impérieuse nécessité de repenser notre système de formation professionnelle. Dans sa franchise habituelle, le Président du GICAM a précisé d'entrée de jeu que la principale cause des lenteurs observées dans la livraison des grands projets structurants du pays, ainsi que la qualité d'exécution des travaux est liée à la question des compétences. La non-implication

de tous les acteurs dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de formation débouche sur une inadéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences requises pour l'exécution de certains travaux.

Bien que les secteurs public et privé semblent être d'accord sur la place prépondérante que devrait occuper l'investissement dans le capital humain pour l'atteinte des objectifs de développement économique de la nation, le faible niveau des ressources allouées à cette cause laissent penser le contraire.

« *La Loi des finances du Cameroun pour l'exercice 2022 consacre 21,44 milliards de FCFA à la formation professionnelle, soit 0,37 % du total du budget de l'Etat qui s'élève à 5752,4 milliards de FCFA... On observe un écart significatif entre les programmes de formation et les compétences attendues par le secteur productif* ».

Pour le secteur privé, il est fondamental de réorienter le système de formation et d'enseignement pour revaloriser les métiers, et redonner une place en rapport avec sa valeur ajoutée potentielle.

A ce sujet, le GICAM est déjà à pied d'œuvre. Il a par exemple en son sein une Commission entièrement dédiée à la question de la promotion de l'emploi et de l'acquisition des compétences.

Un partenariat a d'ailleurs été signé avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) en 2008 pour la promotion de la formation professionnelle au Cameroun pour un projet de construction de deux Centres de Formation Professionnel Sectoriels (CFPS) financés sur fonds C2D. La Convention d'affectation y relative a été signée en décembre 2012 pour un montant de 9,8 milliards. Hélas, 10 ans plus tard, le projet n'a toujours pas abouti.

Ne se faisant pas défaitiste, Célestin TAWAMBA appelle à l'« Union Sacrée ».

« Il importe que le Gouvernement et le Secteur privé travaillent la main dans la main face à des défis cruciaux pour le développement de notre pays ! »

L'urgence est donc à l'adoption d'un nouveau paradigme qui soit cohérent avec les objectifs de développement économique.

Ceci passe, entre autres, par :

- Une vision partagée de la place centrale de la formation professionnelle dans les stratégies de développement des entreprises ;

- Un recentrage de l'action gouvernementale autour d'un nombre réduit des centres de décisions sur les questions de formations professionnelles ;
- L'élaboration d'une cartographie nationale des compétences ;
- La valorisation des métiers techniques, qui ne seront plus des métiers mais de véritables professions ; il n'y a pas de honte à dire que son enfant veut être menuisier, mécanicien, etc...
- Une révision des curricula de formation avec forte implication du secteur productif ;
- L'accélération de la construction des Centres de formations ;
- La mise en place de mesures incitatives pour accompagner les entreprises qui s'impliquent dans le développement de la formation professionnelle, notamment par l'alternance et l'apprentissage ;
- La consultation et l'implication active du secteur privé dans l'élaboration et l'exécution des projets structurants, et la nécessité de faire valoir des clauses contraignantes de co-traitance assurant un transfert de technologies et une croissance plus inclusive.

Car, a ajouté le Président du GICAM *« on ne saurait envisager un pays émergent sans une formation professionnelle adaptée et de qualité »*. ■



FAITES BOUGER LES CHOSES

Nos actions sociales en Afrique



RENOVATION DU TENNIS CLUB PLATEAU JOSS BONANJO - DOUALA



RENOVATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKONGSAMBA GROUPE 1



SOUTIEN A LA FONDATION KANGOUROU ET AUX ENFANTS PREMATURES



CONSTRUCTION D'UN CENTRE HOSPITALIER A NYALLA



DON DES DENREES ALIMENTAIRES ET EQUIPEMENTS AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES



BOURSE DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE DE MEYOMESSALA



A PROPOS

La Royale des Jeux du Cameroun S.A. en abrégé R.J.C est une société de droit camerounais ayant apporté une touche particulière sur le paysage des jeux au Cameroun, à travers une large variété de produits. L'ensemble de nos produits sont labélisés PREMIER BET qui est le nom commercial de l'entreprise.

Nos domaines d'activité sont principalement les paris sportifs, la loterie et les jeux virtuels.

Notre développement sur le triangle national repose sur une équipe forte et dynamique constituée de près de 5000 collaborateurs

Pour faire partie de ces multiples millionnaires, rendez vous tout simplement dans l'un de nos points de vente (kiosques ou points fixes) ou agences et placez vos paris sur les produits Premier Bet et Premier Loto

- ✓ **+3500** agents partenaires
- ✓ **+200** Centres de jeux.
- ✓ **+700** Employés
- ✓ **+117** Projets caritatifs
- ✓ **+350** Sponsoring

SUPER 4 **CAGNOTTE**

Le Loto Super 4 est un jeu de loterie composé de 54 boules numérotés de 1 à 54. Le jeu consiste à choisir 4 numéros parmi les 54 et le prix unique du ticket est 300 F CFA.

Les tirages ont lieu tous les soirs à 20H47 sur Canal 2 International. Et au terme d'un tirage, si vous possédez 2 bons numéros sur 4 vous gagnez 4 500 F CFA, si vous obtenez plutôt 3 bons numéros sur les 4, vous gagnez 60 000 FCFA, et si tous vos 4 numéros sont corrects vous gagnez le jackpot du jour. Le montant minimum du jackpot est de 15 millions de F CFA. Et s'il y a eu plusieurs combinaisons gagnantes au terme du tirage, le jackpot du jour est reparti équitablement entre les gagnants.

PREMIER LOTO **ZONE** **PARIEZ AVEC LE MEILLEUR**

Premier bet zone est une plateforme de paris sportifs révolutionnaire, qui donne la possibilité à tous nos clients des paris physiques de bénéficier de tous les avantages du pari en ligne.

Cette plate plate-forme a de nombreux avantages tels que :

- La réservation de paris en ligne
- Le cash out
- L'assurance multi paris
- etc...

Premier bet zone offre une diversité illimitée de marchés et de paris à tous nos clients et une possibilité très large de faire des gains selon son profil.

Premier bet zone est disponible chez tous nos revendeurs premier bet Cameroun.

5/90

Le Loto 5/90, comme son nom l'indique, est un jeu de loterie composé de 90 boules numérotés de 1 à 90. L'exercice consiste, pour le parieur, à choisir 2, 3 4 ou 5 numéros parmi les 90 en fonction de l'option de jeu qu'il souhaite jouer. La mise minimale est de 100 F CFA par ticket et les possibilités de gain sont de 200 000 000 F CFA.

Le parieur dispose de plusieurs options de jeu : Turbo 2, Chance, Chance plus, Double chance plus.

Avec 9 tirages par jour, nos clients ont la possibilité de jouer tout au long de la journée. Les tirages ont lieu de 8H00 à 20H00 à intervalle régulier de 01H30 entre 02 tirages

FORMATION CMAG – CMAP

« MAITRISER LA CONDUITE D'UNE PROCÉDURE D'ARBITRAGE EN DROIT OHADA »

Du 21 au 24 mars 2022, le Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM (CMAG) a organisé en partenariat avec le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), une (01) **session de formation pratique** en arbitrage de 04 jours.



Par David Nyamsi
Secrétaire général, CMAG

Cette formation avait notamment pour but de définir le rôle de l'arbitre, de connaître et maîtriser la procédure d'arbitrage CMAG/OHADA.

Monsieur Côme TIENTA, membre du Comité Permanent, a prononcé le mot de bienvenue et ouvert les travaux de la formation qui a été animée par Maître Olivier CUPERLIER, avocat au Barreau de Paris, arbitre et médiateur, formateur CMAP. Il était assisté par monsieur David NYAMSI, Secrétaire Général du CMAG, arbitre CIAC & CATO, membre de la Commission Spéciale d'arbitrage de l'Accord d'Etape UE-CMR.

La Présidente du Comité Permanent, Me Marie-Andrée NGWE a grâce à son expérience théorique et surtout pratique de l'arbitrage, apporté aux participants des suggestions et recommandations pour une meilleure maîtrise de l'arbitrage CMAG/OHADA.

Différents axes de la procédure d'arbitrage ont été abordés sur la base d'un cas pratique.

- La demande d'arbitrage et la réponse à la demande d'arbitrage
- La constitution du tribunal arbitral
- La mission de l'arbitre et la rédaction du procès-verbal de cadrage
- L'instance arbitrale
- La rédaction de la sentence arbitrale et l'exercice des voies de recours.

Le cas pratique a servi de fil conducteur et les participants ont tour à tour joué le rôle d'arbitres et de parties (défendeurs et demandeurs) et ont été appelés dans des sous-groupes de 04

participants à rédiger les différents actes.

Cette formation a donc permis aux participants d'acquérir ou d'approfondir leurs connaissances en matière d'arbitrage CMAG/OHADA : de la demande d'arbitrage jusqu'à la reddition de la sentence arbitrale en passant par l'instance arbitrale et le traitement des incidents de procédure.

Au total, 19 personnes ont bénéficié de la formation : un directeur d'entreprise, des avocats, un huissier de justice, des juristes d'entreprises, un magistrat, un fiscaliste et un universitaire...

La formation s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Des échanges très intéressants entre les participants et les formateurs ont ponctué les différentes étapes. A la fin de la formation, une attestation conjointe du CMAG et du CMAP a été reçue par chaque participant, des mains de messieurs Côme TIENTA et Vincent KOUETE, Directeur Exécutif Adjoint du GICAM.

Cette formation sera bénéfique pour les participants, tant dans leur activité de conseil externe ou interne de l'Entreprise qu'éventuellement celle d'arbitre.

A travers ses activités et notamment ses formations, le Centre se veut une porte ouverte sur l'arbitrage au Cameroun et dans l'espace OHADA. Il confirme ainsi son engagement d'œuvrer à instaurer une culture de l'arbitrage qui, aujourd'hui, devient de plus en plus le mode privilégié de règlements des différends commerciaux. ■

Le déficit énergétique au Cameroun

Par Linda Bika
Chargée d'études économiques, GICAM



Le Cameroun, à l'aire de la transformation structurelle amorcée pour restructurer son économie, situe le développement des infrastructures du secteur de l'énergie au centre des enjeux majeurs du processus. En effet, le développement du secteur de l'énergie permettra de donner aux entreprises et industries la possibilité de créer davantage de richesses, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du développement économique. Cependant en dépit de l'énorme potentiel énergétique que regorge le Cameroun,

le pays fait face à un déficit énergétique important qui entrave le développement de l'économie. Ce déficit est matérialisé par un gap profond entre l'offre et la demande d'énergie, et entraîne un retard de croissance du PIB de l'ordre de 1 à 2% par an, selon les estimations de la Banque Mondiale. Ce retard est davantage perceptible car le Cameroun n'a pas pu atteindre l'objectif de croissance de la décennie 2010-2020 qui était de 5,5%, il était alors de 3,7% en 2019.

• Etat des lieux de la situation énergétique au Cameroun

Le Cameroun regorge d'immenses sources potentielles d'énergie, les plus utilisées étant l'hydraulique, la biomasse et les ressources pétrolières.

Pour ce qui est de l'hydraulique, force est de constater que le pays a réalisé d'énormes progrès dans la fourniture d'énergie électrique à base des ressources hydrauliques. En une décennie, la capacité installée est passée de 933 MW à 1650 MW en 2020, réduisant ainsi le déficit estimé à 100MW par jour en 2015 à 50MW par jour en 2021 (SND30). Seulement, le pays peine à atteindre ses objectifs en termes de capacité installée, et enregistre un gap de 1350 MW par rapport à la cible qui était de 3000 MW en 2020. Ce qui résulte en une discontinuité de l'offre électrique en raison de nombreux délestages.

Seulement, bien que la capacité installée ait augmenté ces dernières années, elle ne parvient toujours pas à satisfaire la demande des consommateurs que sont principalement les industries et les ménages. Il persiste ainsi un déficit structurel de l'ordre de 50 MW jour soit 1200 MWh. Ce qui entraîne une accentuation du rationnement en énergie électrique, via un délestage de 30 MW jour (soit 720 MWh) dans la ville de Douala et ses environs et un délestage de 16 MW jour (soit 384 MWh) dans le réseau interconnecté Nord, suivant le communiqué ren-

du public par le Ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE) en date du 08 Mars 2022 afin d'éviter le rationnement des ménages.

Dans le même ordre d'idées, l'accès à l'électricité est inégalement réparti entre différentes zones du pays. Ce qui contribue d'une part à maintenir une fracture énergétique entre ces zones et d'autre part à entretenir le déficit énergétique actuellement subi. La principale entreprise concessionnaire compte à ce jour un peu plus de 1 483 940 clients actifs, pour un taux d'accès à l'électricité de 63,5% (ENEO, 2021). L'hydraulique constitue la principale source d'électricité fournie par ENEO, à hauteur de 73,30%.

Cet accès est inégalement réparti entre les zones d'habitation. En zone urbaine, jusqu'à 90% de la population a accès à l'électricité contre seulement 20% de la population rurale. Plus loin, sur 13 041 localités, seules 2 700 ont un accès à l'électricité, soit un taux de couverture de 20,7% de couverture avec un taux global d'électrification des ménages inférieur à 15%. Ce qui induit une inégale capacité de production de la richesse et une relative polarisation des axes structurants comportant l'ossature du réseau électrique. Toutefois, cet accès est ponctué par une fréquence élevée de coupures d'électricité et un coût relativement élevé de l'énergie électrique.

Pour ce qui est de la biomasse, elle constitue une ressource importante d'énergie au Cameroun, d'autant plus que le pays se trouve dans le bassin du Congo, reconnu comme la deuxième

plus grande réserve de biomasse au monde, derrière l'Amazonie. Cette ressource couvre à ce jour près de 53% de la demande en énergie (tous types d'énergie confondus), suivant ainsi la tendance à la hausse de la demande mondiale en produits végétaux destinés à la transformation en énergie biomasse, qui constitue une excellente opportunité pour les exportations camerounaises de denrées-énergie.

Derrière la fourniture énergétique par la biomasse, se situe l'énergie issue des ressources pétrolières qui couvrent 32,7% de la demande en énergie au Cameroun. Seulement du fait de l'amenuisement des ressources pétrolières, la production d'énergie à partir de ces ressources connaît une baisse progressive depuis 2008. Ajouté à cela, l'incendie dont a été victime la SONARA qui produisait 2,1 millions de tonnes, et qui a consommé 4 des 13 unités de raffinage de la société, contribue à enliser la situation de déficit. A côté de ces énergies, se trouve le panorama des énergies renouvelables qui revêtent de plus en plus un intérêt certains pour les économies. Outre le fait qu'elles soient produites par des sources théoriquement illimitées, disponibles sans limite de temps ou reconstituables plus rapidement qu'elles ne sont consommées, elles rentrent de plus en plus dans la vision du mix-énergétique proposée par le Groupement. En effet, l'énergie solaire par exemple constitue à ce jour 0,04% de la production électrique du principal opérateur (ENEO), aux côtés du thermique (26,66%) (ENEO, 2021). Elle est principalement utilisée dans notre contexte pour fournir de l'électricité à des localités rurales non desservies par l'énergie issue de l'hydraulique.

• Quelques problèmes rencontrés

Dans la lignée des problèmes rencontrés par le secteur énergétique au Cameroun, on note principalement la vétusté des équipements de transport de l'électricité. En effet, les installations destinées au transport de l'énergie électrique régulièrement utilisées sont vieillissantes, ce qui est à l'origine d'une perte considérable d'énergie entre la production et la distribution, de l'irrégularité de l'énergie, son instabilité et les coupures intempestives. ENEO (2021) estime à plus de 103,5 GWh la quantité d'électricité non distribuée du fait de la défectuosité des conducteurs aériens, de la pourriture des poteaux bois et de la défectuosité des conducteurs souterrains.

A côté de cet épineux problème d'infrastructures, se trouve celui de la surcharge des lignes électriques, qui ne permet pas un approvisionnement constant des consommateurs. De plus, la

baisse du niveau de production du barrage de Lagdo (de 4 Milliards de mètres cubes en 2019 à 2 Milliards en 2021) et le retard pris dans la réalisation de nouveaux ouvrages de production identifiés dans le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité (PDSE 2030) contribuent à entretenir ce déficit d'offre.

A cela s'ajoute une sous-optimisation de la production d'énergie à partir de la biomasse, notamment du bois-énergie et des déchets organiques. En effet, les techniques de transformation de ces ressources en énergie demeurent désuètes et inefficaces.

• Quelques pistes de solution

Afin d'améliorer la production de l'énergie au Cameroun et ainsi concilier l'offre et la demande, il est nécessaire de recourir à certains ajustements. Au premier rang de ces ajustements, figure la refonte du système de transport de l'énergie électrique principalement, à travers l'acquisition de nouveaux outils plus efficaces afin de réduire les pertes liées au transport. L'Etat du Cameroun devrait en outre accélérer la mise en place des différents barrages en cours de construction, afin d'améliorer la capacité d'offre électrique. Il est également important d'améliorer la planification stratégique de l'offre énergétique, la rendre plus anticipative afin de l'adapter à l'évolution des besoins de l'économie.

Dans la même lancée, le GICAM a proposé dans son Livre Blanc de l'économie camerounaise un ensemble de solutions contribuant à résorber le déficit énergétique et ainsi favoriser l'industrialisation du pays. Il s'agit notamment de la recherche d'un mix énergétique, qui intègre, au-delà de la capacité du pays, une dimension environnementale à travers le recours aux ressources éoliennes et solaires. Il est ainsi question de se tourner vers les ressources éoliennes et solaires, qui du moins sont abondantes et pour lesquelles une politique de valorisation pourrait offrir d'importantes opportunités de croissance et de création d'emplois.

Il convient également d'accélérer la remise sur pied et la modernisation des installations de la SONARA, afin d'augmenter l'offre et ainsi tirer parti des économies d'échelle. Ensuite, il est impératif de veiller à la bonne utilisation de la biomasse et promouvoir la production des dérivées énergétiques de la biomasse, à travers l'optimisation des techniques de transformation de la biomasse en énergie et l'usage des chaumières et centrales à cogénération. ■



Au
CAMEROUN
 **QUICK
PAYMENT
AUTO**
est le LEADER de
la gestion
des sinistres
AUTO



Quick Payment Auto est l'indemnisation en 24H. Unique au Cameroun, il permet aux assurés Chanas de gérer leur sinistre automobile différemment :

- Plus de file d'attente : un espace d'accueil **VIP** pour vous ;
- Expertise sur site Chanas **RAPIDE** et **Gratuite** ;
- **Pas de prime** supplémentaire exigée.

DISPONIBLE À :

» Douala - Bonanjo
Bureau Direct

» Yaoundé - Nsam
Agence

BUSINESS

MANAGEMENT DES RISQUES : GAGE DE LA PERENNITE DE VOS INVESTISSEMENTS

Par Bernard YOSSA - Directeur général - Beryo International
Expert en risques industriels- Agréé CNPP en incendie et explosion



Dans notre contexte, plusieurs investisseurs mettent beaucoup d'argent dans les bâtiments et les outils de production (machines et autres) ignorant quelques fois les hommes et la préservation de ces investissements.

Si les multinationales et certaines entreprises locales font de la sécurité leur priorité numéro 1, plusieurs autres, par mimétisme, la note aussi mais plus par slogan que par réalité.

C'est pourquoi nous assistons ces dernières années aux accidents qui auraient pu être évités si le management des risques était sérieusement pris en compte dans les projets.

Le risque est la possibilité de survenue d'un événement indésirable, la probabilité d'occurrence d'un péril probable ou d'un aléa. Le risque est une notion complexe, de définitions multiples car d'usage multidisciplinaire.

Les risques sont le résultat d'actions humaines et ne sont pas liés au hasard. S'ils sont bien compris, ils peuvent être limités, voir éliminés. Tout événement ou action pouvant empêcher d'atteindre les objectifs fixés ou d'appliquer la stratégie d'entreprise est considéré comme un risque.

Au niveau de l'entreprise nous dénombrons plusieurs types de risques :

Les risques naturels, les risques de l'activité humaine, les risques financiers, les risques politiques, les risques sociaux. Dans cet article nous nous attarderons sur les risques liés aux activités humaines à savoir :

- Les risques industriels : les incendies, les explosions, les bris machines...
- Les risques environnementaux : pollution de l'eau, de l'air, des sols, des sous-sols, des eaux souterraines du site lui-même ;
- Les risques professionnels : accidents de travail et maladies professionnelles.

Comment manage-t-on les risques ?

Le management du risque c'est le processus de définition, évaluation et la mise en œuvre des actions préventives et correctives afin d'éviter la survenance du risque ou de corriger ses conséquences.

L'état camerounais a pris des dispositions pour la gestion de ces risques notamment :

- Risques industriels : étude de dangers régie par l'arrêté 079 du MINMIDT qui découle de La loi N° 98/015 du 14 Juillet 1998 et son décret d'application N°99/818/PM du 09 novembre 1999 sur les établissements classés dangereux et insalubres.
- Risques environnementaux : étude d'impact environnemental et social régie par le décret N° 2013/0171/pm du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social du MINEPDED qui découle de la loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement.
- Risques professionnels régie par l'arrêté N° 039 /MTPS /IMT

Nous constatons que pendant que certains ne les respectent pas du tout d'autres les réalisent par simple formalité alors que ces études, faites

de manière sérieuse permettent de mieux gérer les risques.

Une démarche de management des risques se construit en prévention et protection en impliquant tous les acteurs concernés et en tenant compte des spécificités de l'entreprise (taille, moyens mobilisables, organisation, sous-traitance, co-traitance, intérim, filialisation, implantation géographique multiple, présence de tiers externes comme du public ou des clients...).

Il est nécessaire de s'appuyer sur les neuf grands principes généraux qui régissent l'organisation de la prévention.

- Éviter les risques : C'est supprimer le danger ou l'exposition au danger.
- Évaluer les risques : C'est apprécier l'exposition au danger et l'importance du risque afin de prioriser les actions de prévention à mener.
- Combattre les risques à la source : C'est intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires.
- Adapter le travail à l'Homme : En tenant compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé.
- Tenir compte de l'évolution de la technique : C'est adapter la prévention aux évolutions techniques et organisationnelles.
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins : C'est éviter l'utilisation de procédés ou de produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode présentant des dangers moindres.
- Planifier la prévention en intégrant technique, organisation et conditions de travail, relations sociales et environnement.
- Donner la priorité aux mesures de protection collective et n'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément des protections collectives si elles se révèlent insuffisantes.
- Donner les instructions appropriées aux salariés : C'est former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention. ■

La démarche de prévention repose également sur des méthodes et des outils. Sa mise en œuvre respecte en particulier les trois valeurs essentielles (respect du salarié, transparence et dialogue social) et les bonnes pratiques de prévention.

Une bonne gestion des risques en entreprise permet :

- La conformité légale et réglementaire ;
- La diminution des coûts totaux des incidents/accidents ;
- La diminution des coûts des répressions légales ;
- La baisse des primes d'assurance ;
- La préservation de l'environnement et des acquis ;
- L'augmentation du pouvoir d'investissement ;
- Le renforcement de l'image de l'entreprise auprès des parties prenantes de l'investissement (actionnaires/clients/banques/ONG).

Loi de Finances 2022 : Entre pression fiscale et conjoncture économique

Les contribuables ne savent plus à quel point de vouer face à une pression fiscale de plus en plus croissante au Cameroun et une économie à tendance inflationniste



Par Laure Mandengue
Chef du département juridique
et fiscal, GICAM

S'il est notoire que le rôle d'une Loi de Finances est de déterminer pour un exercice la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat, compte tenu d'un équilibre économique et financier qu'elles définissent, elle est de plus en plus perçue comme un instrument de répression de l'Etat sur les contribuables.

En effet, ce point de vue peut être défendu au regard des dernières tendances des Loi de Finances récentes qui se caractérisent plus par leur caractère confiscatoire au détriment du développement des entreprises. Le cas illustratif de La Loi de Finances pour l'exercice 2022, qui est présenté comme une loi qui vise à renforcer l'efficacité du système fiscal est patent car pour la Direction Générale des Impôts, ce texte met en relief l'amélioration du climat des affaires, la promotion des activités socioéconomiques mais insiste surtout sur les mesures d'optimisation fiscale.

Avec la pandémie à COVID 19 et ses conséquences drastiques sur l'économie, notamment la flambée des prix des matières premières dont les prémices ont été visibles depuis l'année 2020, les entreprises ont misé sur une Loi de finances qui prendrait en compte les éléments suscités et les encouragerait à maintenir le cap et d'adapter aux nouvelles contingences de l'économie mondiale.

Hélas, avec un budget équilibré en recettes de l'Etat qui s'élève à 4029 milliards, soit une augmentation de 13% par rapport à l'exercice précédent, ceci justifie de facto que l'exercice fiscal déjà entamé est et sera particulièrement difficile pour les entreprises quand on sait que la première ressource de l'Etat demeure les Impôts. De plus, la pression fiscale qui est en nette croissance de plus de 11%, l'augmentation de coûts de production de l'ordre de 213 milliards au cours de l'année 2021, comparativement à l'année 2020, aux motifs de la hausse généralisée des cours mondiaux des matières premières et l'explosion du fret mari-

time, n'a pas empêché la législation fiscale 2022 de rester dans sa démarche d'élargissement de l'assiette fiscale.

En clair, un nouveau régime d'imposition a été institué pour les organismes à but non lucratif, telles les associations, les partis politiques, les tontines, les fédérations sportives, les mutuelles, les fondations, les orphelinats, les établissements scolaires et sanitaires, les organisations internationales dont l'impact sera non négligeable sur l'accroissement des recettes fiscales. Toute chose qui oriente incontestablement vers un dialogue compromis par les différents protagonistes du monde économique.

Pour l'Etat, les nouvelles mesures fiscales visent à renforcer l'efficacité du système fiscal, pour cela, la charge fiscale a été allégée et le taux réduit de la TSR de 5% est ramenée à 3%. Quant aux nouvelles mesures douanières, elles visent la poursuite de la mise en œuvre de la politique d'import-substitution, l'amélioration du climat social et de l'environnement des affaires ainsi que le soutien à la dynamique de décentralisation.

Rappelons que la politique d'import-Substitution instituée par la Loi de Finances 2020, est en vigueur depuis 2021 au Cameroun et sa vision c'est de produire plus localement et d'importer moins pour faire face aux difficultés d'approvisionnement du marché du fait de la pandémie du Covid-19. Elle met en avant la notion de Made in Cameroon qui se justifie à suffisance dans le cas d'espèce.

Toutefois, sa mise en œuvre exige certaines prérequis de la part de l'Etat notamment une plus grande production et la transformation des produits locaux et le soutien financier aux investisseurs dans certains secteurs clés qui pourraient accroître la production des produits comme la farine, le poisson, le riz, le maïs qui sont sources de grosses importations.

A leur tour, les entreprises restent sceptiques quant à la mise en application de ce procédé qui implique des aménagements sur le plan fiscal telles des exonérations des droits et taxes douaniers sur les équipements et intrants destinés à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche...d'un autre côté, des mesures restrictives doivent être prises sur les quantités de certains produits d'importations qui envahissent les surfaces et la sortie des devises qui pourraient être affectées à l'industrie locale.

Même si la Loi de Finances 2022 a prévu des mesures spécifiques sur le plan de la fiscalité de porte, par le soutien aux secteurs prioritaires de l'agriculture, l'élevage, la santé humaine et la transformation poussée du bois ; plus encore, en article 5, de renforcer l'offre agricole et sanitaire nationale ainsi que l'autosuffisance alimentaire, la question demeure de savoir si l'Etat est réellement disposé à lâcher du lest... ■

LA HAUSSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES ET DU FRET MARITIME CONTINUENT DE PESER SUR LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES

Ce document, publié trimestriellement par le GICAM, fait le round-up des faits marquants de la conjoncture des entreprises, reflétée par les opinions des chefs d'entreprises. Ceux-ci sont interrogés sur leurs perceptions de l'évolution de l'activité dans leurs entreprises, du climat des affaires, au cours du dernier trimestre et leurs anticipations concernant celui à venir. Les attentes spécifiques et

les propositions pour l'amélioration de l'environnement des affaires sont également mises en relief.

L'analyse procède à des comparaisons avec les tendances observées aussi bien au cours du trimestre précédent qu'au même trimestre de l'année n-1. Un accent est mis sur les écarts significatifs et suffisamment perceptibles.

CINQ CHIFFRES CLES DE LA CONJONCTURE AU 4^{ème} TRIMESTRE 2021

90,7%

Des Entreprises industrielles évoquent la hausse des prix des matières premières comme une menace sur leurs activités ;

81,6%

Des Entreprises déplorent la mauvaise qualité du réseau de télécommunications au 4^{ème} trimestre ;

72,9%

Des Entreprises ont enregistré un résultat net en baisse ou stable au 4^{ème} trimestre ;

70,1%

Des Entreprises ont fait face à des entraves liées à l'application de la réglementation de changes ;

54%

Des Entreprises ont connu des difficultés en rapport avec l'extension du PECAE.

RESUME

Les données obtenues auprès des chefs d'entreprises relativement à la tendance globale des activités au cours du 4^{ème} trimestre 2021 révèlent une tendance globale à l'amélioration des chiffres d'affaires par rapport au 3^{ème} trimestre 2021 ainsi qu'en glissement annuel. Toutefois, à l'exception de ceux exerçant dans les services d'inter-médiation financière, près de 70% de chefs d'entreprises révèlent que leur résultat net du trimestre n'a pas augmenté et a même reculé pour 37% d'entre eux. Cette situation résulterait, d'une part, de la hausse des coûts de production, conséquence de l'envolée des coûts d'approvisionnement et, d'autre part, de la rigidité des prix à la vente. Au final et pour un grand nombre d'Entreprises, la hausse des chiffres d'affaires n'a donc pas été synonyme de meilleurs résultats financiers et comptables.

Comme indiqué, la dégradation des résultats est à mettre en relief avec la conjoncture interna-

tionale marquée par les tensions inflationnistes qui se sont accentuées en fin 2021, tensions tributaires notamment de la perturbation des chaînes d'approvisionnement et de la hausse des prix des produits et matières premières. Le FMI estime donc que le taux d'inflation devrait se situer en 2022 à 5,9% en moyenne dans les économies en développement, soit un point de plus que les projections de fin 2021.

Ainsi, les perspectives pour l'exercice 2022 dépendront des actions internes des pouvoirs publics pour la maîtrise des pertes endurées par les Entreprises. En effet, dans un contexte de relèvement exogène des coûts d'approvisionnement, associé à une politique de stabilisation « artificielle » des prix au consommateur, la détérioration des indicateurs de performance des Entreprises pourrait être plus importante et entraîner celle des indicateurs économiques à travers la contraction de la base fiscale et des pertes d'emplois.

SUMMARY

Data obtained from Enterprises on the overall trend of activities during the 4th quarter reveals an improvement in turnover compared to the 3rd quarter of 2021 as well as year-on-year. However, except for companies operating in financial intermediation services, nearly 70% of Enterprises reveal that their Net result for the quarter did not increase and even reduce for 37% of them. This situation is the result of the rise in production costs, a consequence of that of external supply costs, concomitant with upward rigidity in prices for certain products which has prevented many companies from benefit from the improvement in turnover.

The situation of losses affecting companies should be highlighted with the international economic situation marked by the upward revision of the inflation outlook, which is explained by the dis-

ruption of supply chains and the rise in the prices of products and raw materials. The IMF therefore estimates that the inflation rate should be in 2022 at 5.9% on average in developing economies, i.e. 1 point more than the projections for the end of 2021.

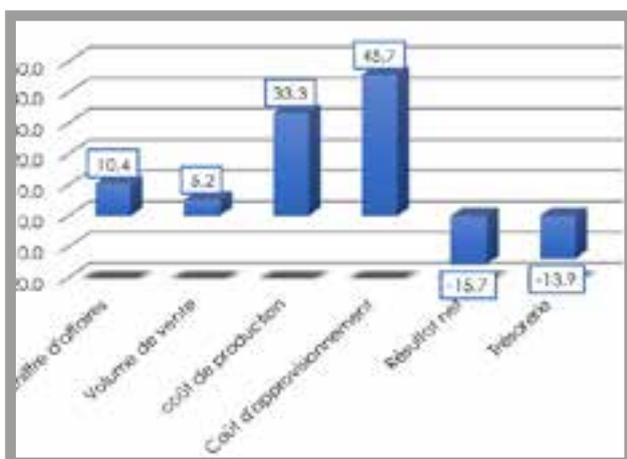
Thus, the prospects for improving the situation for the 2022 financial year overall will depend on internal actions by the public authorities with a view to controlling losses by the Companies. Indeed, in a context of exogenous increase in supply and therefore production costs, associated with an «artificial» stabilization policy for consumer prices, the risks of a greater deterioration in the performance indicators of companies are significant and starting from economic indicators through the contraction of the tax base and employment.

Tonalité des entreprises au 4^{ème} trimestre : Le résultat net des Entreprises recule

Le résultat net des entreprises connaît un recul malgré l'amélioration du chiffre d'affaires

Au 4^{ème} trimestre les performances globales des Entreprises affichent un contraste entre la tendance positive des chiffres d'affaires et celle négative des résultats, véritables indicateurs de performance de l'activité. Ainsi, à l'exception du chiffre d'affaires tous les autres indicateurs de performances affichent des évolutions défavorables. Notamment, une majorité de chefs d'Entreprises a observé des coûts de production et d'approvisionnement en nette augmentation et une dégradation de leurs trésoreries.

Figure 1 : solde d'opinion sur l'évolution des indicateurs de performances internes au 4^{ème} trimestre.

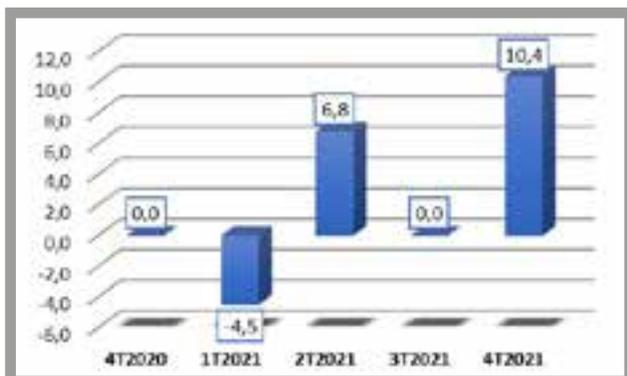


Source : Données enquête de conjoncture du 4^{ème} trimestre 2021

Chiffre d'affaires et volume des ventes en hausse...

Le solde d'opinion sur le chiffre d'affaires s'est nettement amélioré par rapport au 3^{ème} trimestre avec un solde d'opinion de +10,4% contre 0% le trimestre précédent.

Figure 2 : Évolution du Solde d'opinion sur le chiffre d'affaires



... En rythme annuel la performance reste meilleure qu'au 4^{ème} trimestre 2020...

En comparaison avec la situation 12 mois plutôt, on note que 44,2% des Entreprises ont connu une amélioration du chiffre d'affaires. C'est pratiquement 10 points de plus que ce qui a été observé au 3^{ème} trimestre. Pour les raisons évoquées toutefois, cette hausse du chiffre d'affaires ne traduit pas une performance réelle.

... Toutefois le résultat net est en baisse...

Pour 40% environ d'Entreprises, le résultat a baissé au 4^{ème} trimestre avec un solde d'opinion négatif de 13,5%.

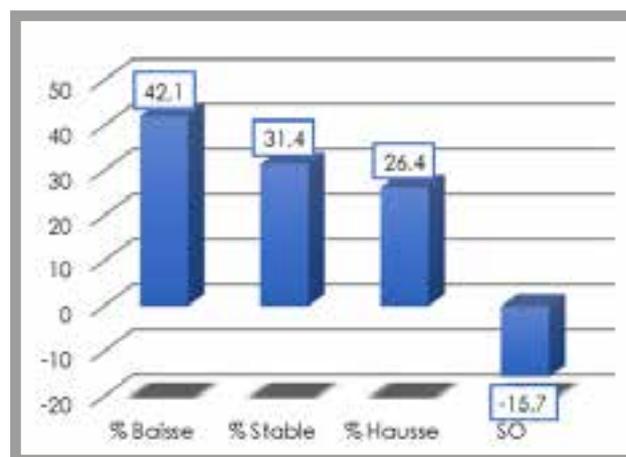


Figure 3 : Opinions exprimées sur l'évolution du Résultat (%)¹

Ce contraste s'explique par la hausse des coûts d'approvisionnement (en hausse pour 57,8% d'Entreprises) et de production (en hausse pour 47,7%), ceci d'autant plus que les Entreprises font face à une forte rigidité des pouvoirs publics à l'ajustement haussier des prix au consommateur.

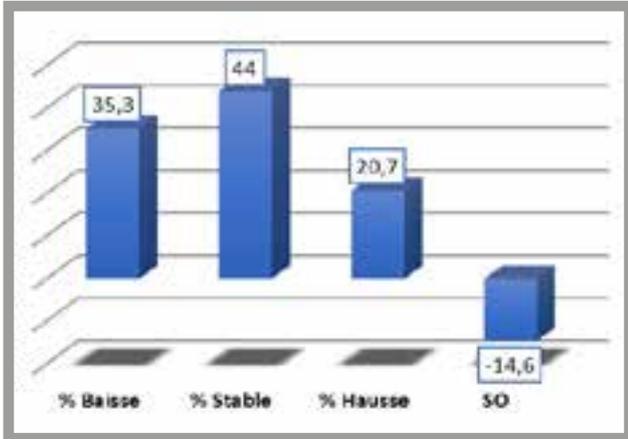
... La trésorerie des Entreprises se creuse à nouveau.

Comparativement au 3^{ème} trimestre où la situation de la trésorerie apparaissait plus stable, elle connaît une dégradation à nouveau au 4^{ème}

¹ Le solde d'opinion (SO) représente la différence entre la part des opinions en faveur d'une hausse de la grandeur et celle en faveur d'une baisse.

trimestre dans 35,4% des Entreprises contre seulement 21,5% qui connaissent une amélioration.

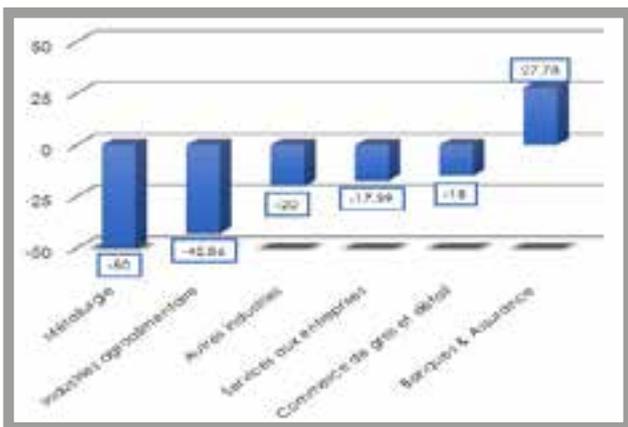
Figure 4 : Pourcentages exprimés des opinions sur la trésorerie (%)



La disparité sectorielle est grande

L'ampleur de la baisse des performances n'est pas uniforme selon les secteurs d'activités. Les Branches Métallurgie et Industries Agroalimentaires affichent les soldes d'opinions les plus défavorables concernant l'évolution du Résultat tandis qu'à l'opposé, la Branche Banques et Assurances semble la mieux tirer son épingle du jeu.

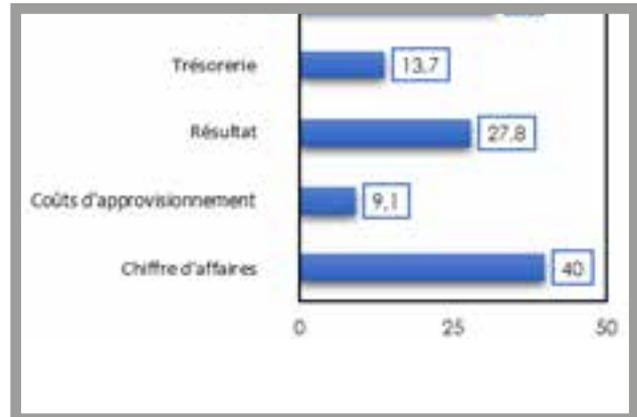
Figure 5 : Solde d'opinions sur le résultat net dans les principales Branches



Seule la branche Banques et assurances affiche une dynamique positive...

Dans cette Branche, le chiffre d'affaires est en hausse dans la majorité des Unités. Les soldes d'opinions sur le résultat, la trésorerie et les emplois sont largement positifs également.

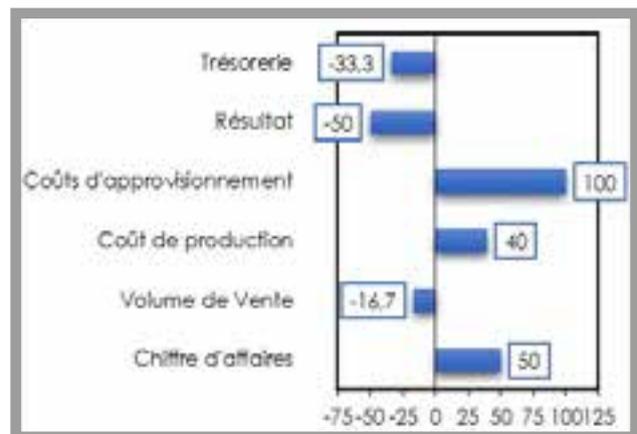
Figure 6 : SO sur les indicateurs internes dans la branche Banques et assurances



... Dans les Industries métallurgiques, l'amélioration des volumes vendus atténue la baisse des résultats...

Ici les performances commerciales ont permis d'atténuer la baisse des résultats dans certaines Entreprises. La baisse du chiffre d'affaires ici ne concerne que 16% des Entreprises contre 66,7% qui connaissent une hausse. Toutefois, cette hausse du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une baisse du résultat dans 66,7% d'Entreprises. Au-delà des difficultés d'approvisionnement, la question de la contrebande figure au rang des facteurs de sous performance.

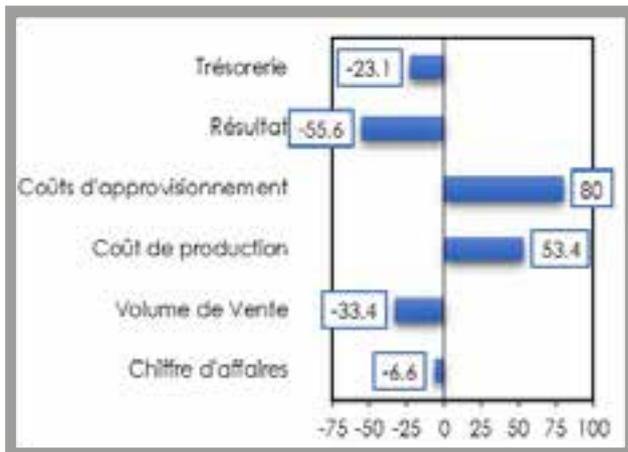
Figure 7 : Solde d'opinions sur les indicateurs internes dans la Métallurgie



... Les Industries agroalimentaires connaissent une baisse simultanée du Chiffre d'affaires et du résultat...

Les soldes d'opinion sont au rouge pour l'essentiel des indicateurs dans cette Branche. Ainsi, la part des Entreprises de la branche qui ont enregistré une baisse des ventes est supérieure de 33,4 points à celle des unités ayant observé une hausse. Pour ce qui est du résultat, la différence est également de 55,6 points. Les Entreprises de cette branche sont également celles qui sont le plus affectées par les difficultés d'approvisionnement liées à la flambée des prix des matières premières importées et du fret.

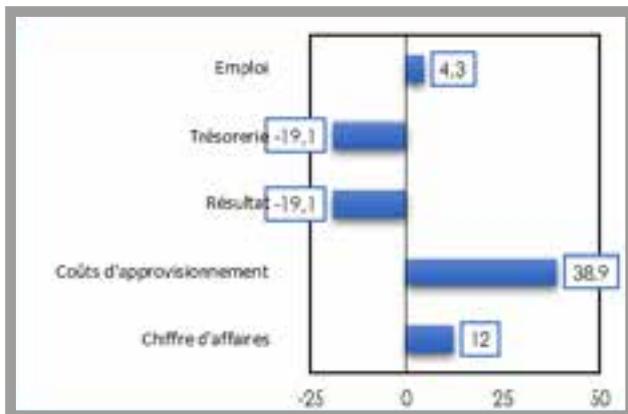
Figure 8 : SO sur les indicateurs internes dans l'Agroalimentaire



COMMERCE DE GROS ET DÉTAIL

Les avis exprimés par les Entreprises du secteur du commerce indiquent également une tendance des chiffres d'affaires à la hausse. La dynamique est malheureusement insuffisante pour induire des résultats positifs.

Figure 9 : SO sur les indicateurs internes dans le commerce

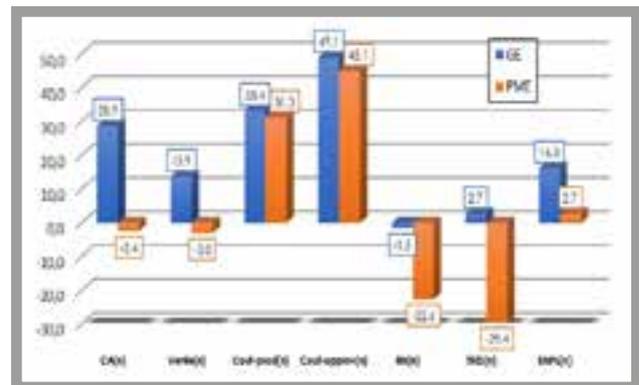


La taille reste un facteur important

Les PME demeurent les plus affectées par la conjoncture

De façon globale, les grandes Entreprises absorbent mieux le choc que les Entreprises de plus petites tailles. En l'occurrence, les soldes d'opinions sur l'évolution du résultat net et de la trésorerie se situent respectivement à -22,6% et -29,4% pour les PME contre -1,5% et +2,7% pour les des GE.

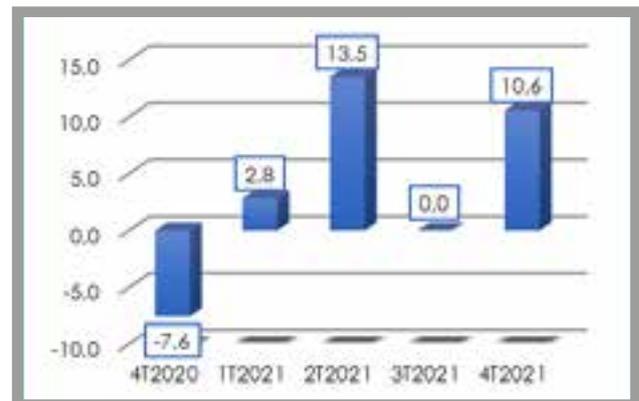
Figure 10 : Solde d'opinion sur la dynamique du chiffre d'affaires suivant la taille de l'entreprise



Une évolution positive de l'Emploi

Malgré le contexte, on note une dynamique positive sur les effectifs employés. En effet, bien que la majorité des unités (71,3%) déclare une stabilité des effectifs employés, on note que la part des Entreprises qui ont dû réduire les emplois a régressé au profit de celles qui les ont accru, soit un solde d'opinion de +8,8%.

Figure 11 : Évolution du So sur les effectifs



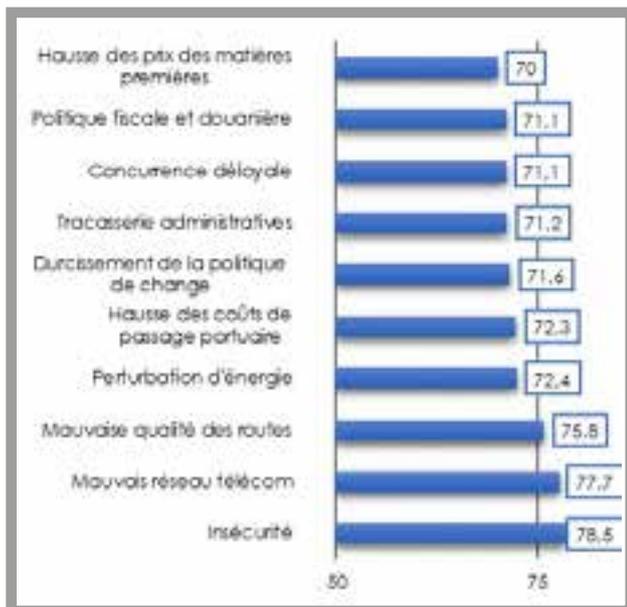
Ce sont les grandes Entreprises qui tirent cette tendance, notamment celles des Branches Banques et assurances.

2. Faiblesses et menaces : les difficultés d'approvisionnement touchent un nombre croissant d'Entreprises

Les questions d'infrastructures en tête des problématiques des Entreprises.

Au 4ème trimestre, la qualité du réseau de télécommunications, des routes et de la fourniture énergétique sont les principales faiblesses rencontrées par les Entreprises. Elles ont été évoquées par au moins 80% d'entre elles. Cette part affiche une tendance croissante depuis 4 trimestres. Entre le 4T2020 et 4T2021, la proportion d'Entreprises qui estiment que la mauvaise qualité des télécommunications est une faiblesse importante ou très importante est passée de 70% à 81,6%. Ces taux sont passés de 68% à 79,1% pour le réseau routier, de 66% à 79,1% pour le déficit d'énergie. Le poids de l'insécurité dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest pèse sur un nombre croissant d'Entreprises. Le solde d'opinions y relatif a gagné 10 points en un an, passant de +69% à +79%.

Figure 12 : part des chefs d'Entreprises qui jugent une faiblesse importante ou très importantes

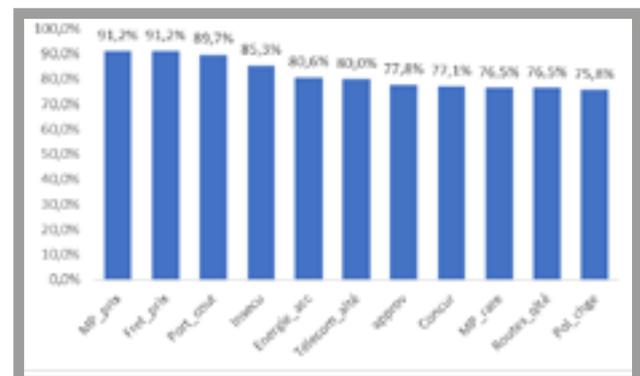


Tracasseries administratives, fiscalité et réglementation de change restent cités par près de 3/4 des Entreprises comme entraves.

S'agissant de l'application de la réglementation des changes, les Entreprises continuent à éprouver des difficultés dans le traitement des transferts malgré les mesures mises en place. Les lourdeurs des procédures, leur instabilité et une communication inefficace en seraient les principales raisons. Malgré les dispositifs déployés par la banque centrale, 70% d'Entreprises indiquent avoir souffert de ces pesanteurs.

Les difficultés d'approvisionnement demeurent parmi les principales faiblesses.

Tout comme au 3ème trimestre, les difficultés d'approvisionnement en matières premières à l'extérieur restent dans le top des problèmes rencontrés par les Entreprises. Les préoccupations relatives à la hausse des prix des matières premières accablent une part plus importante d'Entreprises, soit 71% contre 62% au 3ème trimestre. La tendance est la même pour ce qui est des coûts de passage portuaire. Elles sont 71% d'Entreprises contre 65% au 3ème trimestre à les juger comme une entrave importante pour le déploiement de leurs activités. La concurrence déloyale et la contrebande restent une problématique pour près de 72% des Entreprises.

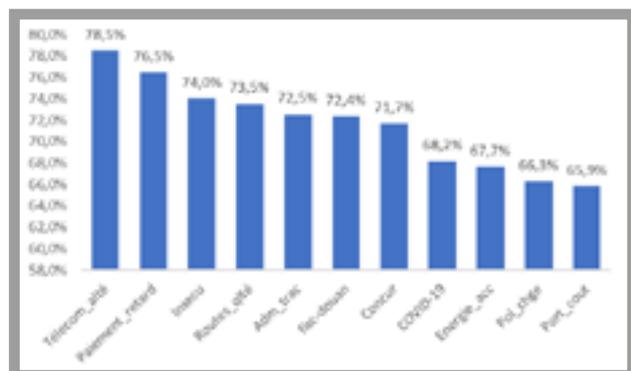


Entreprises industrielles : S'approvisionner devient une gageure

Pour près de 90% au moins des entreprises de l'industrie, le prix des matières premières, du fret et les charges portuaires sont les trois principales faiblesses. Les questions d'infrastructures et de concurrence arrivent immédiatement à la suite.

Figure 13 : Principales faiblesses pour les Industries

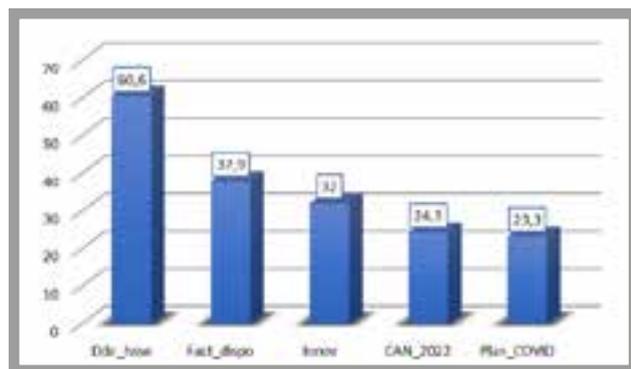
Entreprises du tertiaire :



Plombées par la qualité des télécommunications et les délais de paiement.

La qualité des télécommunications et les délais de paiement arrivent aux premiers rangs des facteurs de contre-performance.

Figure 14 : Principales faiblesses dans le tertiaire



3. Forces et opportunités : La demande demeure le principal moteur essentiel de la performance des entreprises

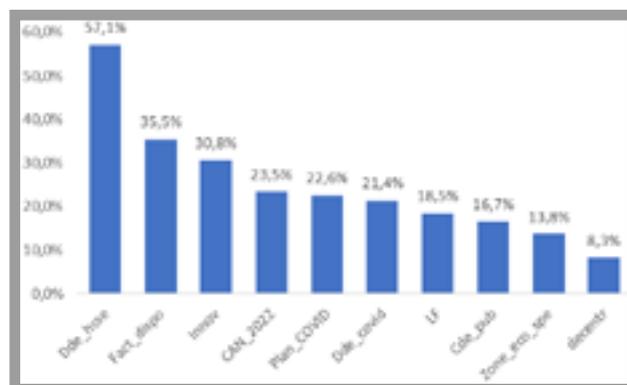
La demande demeure la principale source d'entraînement de l'activité des entreprises. Il s'agit ici de la demande existante sur les marchés. Le second facteur par ordre d'importance est le déve-

loppement des solutions innovantes, notamment la digitalisation.

Inefficacité des instruments d'accompagnement public.

Il ressort des opinions des chefs d'Entreprises que les mesures et politiques de soutien mises en place par les pouvoirs publics ont des portées très faibles. Qu'il s'agisse du Plan de soutien post COVID, du statut de zones économiques spéciales, de la commande publique ou même de la décentralisation, ces facteurs sont cités comme force par moins de 30% des Entreprises. Cités par les Entreprises de Commerce et de Services. Ces deux faiblesses totalisent chacune plus de 75% d'opinions des Entreprises.

Figure 15 : Importance des forces suivant le secteur d'activité



Sous un angle sectoriel, il apparaît que dans les Services, l'élément moteur principal est effectivement la demande. Dans le secteur industriel, métallurgie notamment, c'est la disponibilité des facteurs de production qui a été déterminante.

Dans les industries, seule la hausse de la demande est un facteur d'entraînement de la production.

Ils sont 57,1% à la juger au moins importante. Tous les autres facteurs emportent l'adhésion de moins de 50% des opinions exprimés.

Figure 16 : Principales forces dans les industries

La CAN, une opportunité pour les entreprises du tertiaire.

S'agissant de la CAN 2021, cet évènement est perçu comme une opportunité par au moins la moitié des entreprises approchées dans les services.

4. Perspectives 2022

Depuis Janvier 2022, le FMI énonce explicitement la révision des prévisions de croissance mondiale du fait de la pression grandissante des prix à la hausse. L'inflation mondiale restera donc un facteur majeur pour l'année 2022. Les coûts d'approvisionnement à l'extérieur ne devraient pas connaître une baisse à brève échéance. Ainsi, pour 60,6% des Entreprises, les coûts de production vont continuer d'augmenter, tandis que pour 59,3% d'Entreprises, le Résultat va également connaître une baisse au premier trimestre 2022. En l'absence d'un ajustement interne, notamment sur les prix, les performances des entreprises risquent de poursuivre leur détérioration. Par ailleurs les évolutions récentes de l'actualité, notamment les tensions dans la mer noire qui opposent

deux économies majeures dans le marché des céréales, sont de nature à accentuer le pessimisme sur les perspectives à court terme.

Figure 17 : Perspectives d'évolution de quelques indicateurs

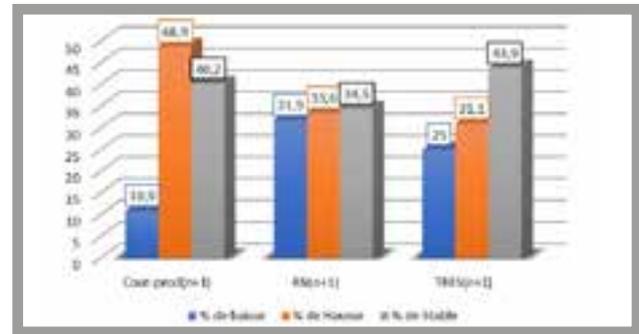


TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE AU 4^{ème} TRIMESTRE 2021

↘ = En baisse par rapport au trimestre précédent ↗ = En hausse par rapport au trimestre précédent → = Identique au trimestre précédent

Tableau 1: Perception des Tendances de l'activité au 4^{ème} trimestre 2021 (en %)

Tableau 1 : Perception des Tendances de l'activité au 4^{ème} trimestre 2021 (en %)

	Observée au 4T2021 par rapport au 3T2021				Projetée au 1T2022											
	Baisse	Stable	Hausse	Solde d'opinion au 4T2021 (c-a)	Baisse	Stable	Hausse	Solde d'opinion au 1T2022 (c-a)								
	(a)	(b)	(c)		(a)	(c)										
Chiffre d'Affaires	32,2	↘	25,1	↘	42,6	↗	10,4	↗	28,2	↘	29,3	↗	42,5	↘	14,3	↗
Ventes	34	↗	26,8	↗	39,2	↗	5,2	↗	24,8	↘	31,6	↗	43,6	↗	18,8	↗
Coûts de production	14,2	↗	38,3	↗	47,5	↘	33,3	↗	11,3	↘	39,2	↗	49,5	↗	38,2	↗
Coûts d'approvisionnement	12,1	↗	30,2	↘	57,8	↘	45,7	↗	12,9	↗	35,6	↗	51,5	↘	38,6	↘
Stocks de matières premières	26,4	↘	43,7	↗	29,9	↘	3,5	↗	17,6	↘	45,9	↗	36,5	↗	18,9	↗
Stocks de produits finis	28,3	↘	46,7	↗	25	↘	-3,3	↘	18,5	↘	49,4	↗	32,1	↗	13,6	↗
RN	42,1	↗	31,4	↗	26,4	↗	-15,7	↘	31,5	↘	33,1	↗	35,4	↗	3,9	↗
Trésorerie	35,4	↘	43	↗	21,5	↘	-13,9	↘	25,9	↘	43,9	↗	30,2	↗	4,3	↗
Endettement (CT)	16,8	↘	54,4	↗	28,8	↘	12,0	↗	17,9	↗	47,3	↘	34,8	↗	16,9	↗
Endettement (MT & LT)	21	↗	59,7	↘	19,3	↘	-1,7	↘	28,8	↗	45,2	↘	26	↗	-2,8	↘
Effectifs	9,4	↘	70,6	↗	20	↗	10,6	↗	7,1	↘	64,3	↘	28,6	↗	21,5	↗

Tableau 2 : Évolution de la Perception des Tendances de l'activité

	3T 2019	3T 2020	1T 2021	2T 2021	3T 2021	4T 2021
Chiffre d'Affaires						10,4
Ventes	-20,7	-4,7	-0,5	6,5	-1,2	5,2
Coûts de production					39,3	34,7
Coûts d'approvisionnement					54,0	54,2
Stocks de matières premières	-10,34	-7,4	9,4	5,2	-4,6	3,5
Stocks de produits finis					5,5	5,4
RN						-8,7
Trésorerie	-34,48	-46,7	-15,8	-7,5	-13,6	-13,9
Endettement (CT)	17,24	26,2	16,4	4,5	13,7	12,0
Endettement (MT & LT)				3,85	10,3	10,3
Effectifs	-3,73	-18,9	10,7	10,7	1,3	10,6

Tableau 3 : Perception des Tendances de l'activité au 4^{ème} trimestre 2021 (en %) suivant la taille des Entreprises

	GE	PME
Chiffre d'Affaires	25,0	0,0
Ventes	12,7	0,0
Coûts de production	37,1	31,3
Coûts d'approvisionnement	50,8	45,1
Stocks de matières premières	4,4	2,8
Stocks de produits finis	-9,6	8,9
RN	-8,6	-20,6
Trésorerie	2,5	-29,0
Endettement (CT)	6,3	13,0
Endettement (MT & LT)	-3,0	-6,5
Effectifs	18,0	4,0

Tableau 4: Perception des Tendances de l'activité au 4^{ème} trimestre 2021 (en %) suivant les branches d'activité

	Chiffre d' Affaires	Ventes	Coûts de production	Coûts d'approvisionnement	Stocks de matières premières	Stocks de produits finis	RN	Trésorerie	Endettement (CT)	Endettement (MT & LT)	Effectifs
Activités à caractère collectif	-50,0	-33,3	0,0	0,0	-16,7	-16,7	-33,3	-50,0	50,0	50,0	-16,7
Agriculture et sylviculture	66,7	33,3	66,7	63,3	66,7	-16,7	33,3	0,0	-33,3	16,7	16,7
Autres industries	-9,1	9,1	18,2	18,2	0,0	-36,4	-18,2	-9,1	-9,1	-18,2	9,1
Autres services	25,0	25,0	31,3	12,5	-12,5	-6,3	0,0	6,3	-6,3	6,3	18,8
BTP	-100,0	-100,0	-100,0	-100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros et détail	16,7	12,5	16,7	25,0	0,0	8,3	-12,5	-20,8	20,8	0,0	-4,2
Fabrication de produits alimentaires et boissons	-23,1	-53,8	46,2	76,8	-30,8	-15,4	-23,1	-23,1	30,8	-7,7	0,0
Fonderie, travaux des métaux	50,0	-16,7	33,3	100,0	-16,7	16,7	-50,0	-33,3	16,7	33,3	33,3
Intermédiation financière et assurances	45,8	25,0	12,5	4,2	12,5	0,0	20,8	16,7	0,0	0,0	29,2
Services aux entreprises	-17,9	-17,9	10,7	17,9	3,6	3,6	-14,3	-39,3	21,4	7,1	-7,1
Télécommunications et informatique	33,3	11,1	11,1	44,4	11,1	11,1	-11,1	22,2	11,1	0,0	22,2
Transports, postes et auxiliaires de transport	9,1	-9,1	18,2	9,1	0,0	0,0	0,0	9,1	9,1	-9,1	0,0

Tableau 5 : Perception de la tendance du chiffre d'affaires en glissement annuel (en %)

	Baisse	Stable	Hausse	Solde d'opinion au
Tendance du Chiffre d'Affaires (4T21 / 4T20)	29,1	16,6	54,3	25,2
Prévision de la Tendance du Chiffre d'Affaires (1T22 / 1T21)	22,2	24,6	53,2	31,0

Tableau 6: Perception des faiblesses (en %)

	Fou Important		Important		Très important		AU MOINS IMPORTANT	
Insuffisance de la demande (perte de part de marché)	48,5	↗	31,6	↘	19,9	↘	51,5	↘
Insuffisance des capacités (équipements, matières, applications informatiques, technologies...)	59,9	↗	26,3	↘	13,8	↘	40,1	↘
Difficultés d'accès aux financements	38,5	↘	30,5	↗	31	↘	61,5	↗
Difficultés d'approvisionnement (sur le plan local et à l'international)	34,3	↗	34,1	↗	29,6	↘	63,7	↘
Haussée des coûts des matières premières	30	↘	22,1	↗	47,9	↗	70	↗
Rareté de la matière première / des produits	38,1	↘	17,9	↘	44	↗	61,9	↗
Accroissement du prix du fret	31,4	↗	17,5	↘	51,1	↗	68,6	↘
Extension du PECAE / application des normes	47	↗	27,4	↗	25,6	↗	53	↗
Allongement des délais de passage portuaire	35,1	↗	39,7	↗	25,2	↗	64,9	↗
Insuffisance / perturbations de la distribution de l'énergie électrique	27,6	↗	33,3	↘	39,1	↗	72,4	↘
Concurrence déloyable	28,8	↗	28,8	↘	42,3	↗	71,1	↘
Tracasseries administratives	28,8	↗	44,9	↗	26,3	↘	71,2	↘
fiscalité (impôts et douanes)	28,9	↗	34,6	↗	36,5	↗	71,1	↗
Retards de paiement (décomptes des marchés publics, crédits de TVA, délais clients) deadlines)	31,6	↘	25	↘	43,4	↗	68,4	↗
Difficultés liées à la réglementation de change /	28,4	↘	30,5	↘	41,1	↗	71,6	↗
Insécurité dans les Régions du NW & SW	21,5	↘	43,7	↗	34,8	↘	78,5	↗
Mauvaise qualité du réseau routier	24,2	↘	36,9	↗	38,9	↘	75,8	↗
Mauvaise qualité des télécommunications (téléphone, internet...)	22,4	↘	39,8	↘	37,9	↗	77,7	↗
Relèvement des coûts de passage portuaire	27,7	↘	43,1	↗	29,2	↗	72,3	↗
COVID-19	30,7	↗	39,3	↗	30,1	↘	69,4	↘
NORMES	0	↘	0	↘	0	↘	0	↘
CLIMAT	59,4	↗	31,3	↗	9,4	↘	40,7	↘

Tableau 7: Perception des Forces (en %)

	Fou Important		Important		Très important		AU MOINS IMPORTANT	
Haussée de la demande / opportunités de marchés	30,2	↗	46,3	↘	23,5	↗	69,8	↘
Accessibilité / disponibilité des facteurs (matières premières, main d'œuvre...)	56,7	↗	31,2	↘	12,1	↘	43,3	↘
Statut de Zone Economiquement Sinistrée des régions du SW, NW et EN	75,9	↗	16,6	↘	7,6	↘	24,2	↘
Mesures gouvernementales de soutien face à la Covid 19	68,9	↘	25,8	↗	5,3	↘	31,1	↗
Accroissement de la demande de certains biens et services liés au Covid 19	70	↘	20,7	↗	9,3	↗	30	↗
Dispositions de la loi de Finance	63,9	↘	27,1	↗	9	↗	36,1	↗
organisation de la CAN 2022 au Cameroun	59	↘	30,8	↗	10,3	↘	41,1	↗
Innovation (Digitalisation)	45,7	↘	35	↗	19,3	↗	54,3	↗
La commande publique	72,9	↘	21,7	↘	5,4	↗	27,1	↗
Décentralisation	79,4	↗	16,7	↗	4	↗	20,7	↗

Tableau 8: Perception de la qualité des relations avec les administrations et les partenaires (en %)

	Dégradation	Amélioration	Stable	Absence amélioration
Impôts et taxes	17,6	19,8	62,6	80,2
Douanes	24,1	8,8	67,2	91,3
CNPS	8,5	12,5	79,0	87,5
ANOR	10,6	7,1	82,3	92,9
Organismes Intergouvernementaux (BEAC, COBAC, CIMA)	19,3	7,4	73,3	92,6
MINFI (Assurance, microfinances)	8,5	6,9	84,6	93,1
Agences de régulation (ARSEL, ART, ARMP ...)	7,8	6,1	86,1	93,9
Environnement / Forêt	6,8	3,4	89,8	96,6
Commerce	17,4	8,3	74,4	91,8
Administrations locales	9,5	8,8	81,6	91,1
Fournisseurs	20,1	20,7	59,2	79,3
Clients	18,3	28,0	53,7	72

Savourez chaque instant



Un goût chocolat unique

CHOCOCAM

Adding value to life



Ils nous ont rejoint



ElecIT Engineering



ElecIT Engineering est une entreprise du secteur des nouvelles technologies ; créée en 2014 par son promoteur **Monsieur Kamga Stéphane**. ElecIT Engineering possède trois grandes activités parmi lesquelles nous avons :

- **Etude de projet / Bureau d'étude** : nous proposons ici l'étude de projet électrique ou nous offrons des services en montage des plans électrique des bâtiments, le montage de plan 3D, le montage de différents scénarios sur un projet, l'intégration de module intelligent. L'étude de projet climatisation dans lequel nous offrons des services en climatisation centralisé et décentralisée, climatisation intelligente, calculs des apports thermiques et calcul des débits et pertes de charges.
- **Optimisation énergétique dans le bâtiment** : nous proposons ici la réalisation des bilans de puissances sur tous les circuits, les bilans comparatifs, les statistique détaillée sur tous les circuits, la simulation des impacts, la visualisation des pertes et la proposition des stratégies de réduction optimisée allant de 20% à 70%
- **Smart Building / Gestion intelligente du bâtiment** : nous concevons ici des solutions en adéquation totale avec les attentes du client, qu'il soit investisseur, occupant ou exploitant. La centralisation de tous les constituants de l'installation pour minimiser les consommations énergétiques et optimiser l'occupation des lieux. Accroître de façon maximale la sécurité des biens et des personnes. Cette solution de Smart Building permet d'accroître le confort des utilisateurs, améliorer leur sécurité, permet un gain conséquent en économie d'énergie et garanti une adaptation flexible au besoin de l'usager du bâtiment.

Localisation : Douala en face Total Grand Mall à 50 m et à Yaoundé à Biyem Assi

Tél : +237 693 532 740 / +237 650 416 640

Email : info@elecit.net et au site internet www.elecit.net

CROISIERE BTP Sarl

Créée en 2007 par Hervé TCHAMBA BOPA, CROISIERE BTP Sarl est une entreprise spécialisée dans les Travaux de Génie Civil, plus particulièrement la Construction et/ou réhabilitation des routes et des voiries.

Sa vision est d'apporter graduellement sa modeste contribution au développement de notre pays.

Le siège social est situé à Yaoundé quartier Omnisports ; elle a une représentation dans la ville de Garoua et dispose d'un parc matériel adapté à ses travaux de génie civil, avec une carrière de production de granulats et d'enrobé à Guébaké-Pitoa près de Garoua. Les réalisations sont localisées sur une bonne partie du territoire national et principalement dans les régions du septentrion.

LONGSTAR EQUIPMENT CAMEROON

LONGSTAR EQUIPMENT CAMEROON SARL est une société Sino-africaine créée en 2017 par M. **LONG HAI**, avec un capital social de 2 milliards de Franc CFA, et dont le siège social est situé au Port Autonome de Douala.

LONGSTAR est le distributeur officiel de trois marques chinoises SANY, SHANTUI et SHACMAN, qui proposent des produits diversifiés tels que des camions tracteurs, des camions bennes, des camions forestiers, des excavatrices, des compacteurs, des bulldozers, des pelles chargeuses équipées de godets et de pinces, des niveleuses, des chariots élévateurs lourds et légers, et beaucoup d'autres équipements similaires.

LONGSTAR est aussi un prestataire dans la location des engins lourds, la vente des pièces détachées pour le matériel vendu, et les lubrifiants.



Europe - Afrique Intérim

Europe -Afrique Intérim a été créée en février 1995 par Yann YOBA pour accompagner la transformation RH des Entreprises en répondant à leurs enjeux de flexibilité ; de Recrutement ; de Formation ; de gestion des carrière et d'externalisation. EAI exerce principalement dans la Prestations de services RH ; Gestion de la main d'œuvre temporaire ; Recrutement ; Mise à disposition du personnel ; Conseil RH-Portage salarial ; Convoyage des véhicules ; Manutention ; Externalisation du personnel intérimaire ; Sous-traitance ; Outplacement

Localisation : Rue des Palmiers, Carrefour hôtel de l'air Bonapriso,

B.P : 10071 Douala

Tel : +237 233 42 21 22

Mobile : +237 671 27 77 98 / 671 27 69 81

Email : eah@europe-afrique-holding.com

Nos Agences : Yaoundé ; Douala ; Kribi ; Ebolowa ; Bertoua ; Limbe ; Bafoussam ; Paris ; RCA



SOPROICAM



En 2005, M. **Raymond DIFFO** et M. **Yves KOLO**, tous deux anciens hauts cadres de sociétés agroindustrielles, décident de créer SORHUPALM (Société de Raffinage d'Huile de Palme et palmiste). En 2006, les deux promoteurs orientent leur ambition vers la filière soja et créent SOPROICAM (Soybeans Processing Industry of Cameroon). Les associés procèdent alors à une fusion-absorption de SORHUPALM par SOPROICAM ;

Leader de la production et transformation des grains de soja en tourteaux et huile raffinée de soja en zone CEMAC ; SOPROICAM SA compte poursuivre sa croissance pour favoriser le développement durable de la filière soja en Afrique.

Acteur majeur du programme Agropole Soja initié par le gouvernement, SOPROICAM SA a su se distinguer à plusieurs reprises en étant Lauréat du Cameroon Investment Forum en 2015, et sélectionné comme Champion National de l'agroalimentaire en 2019.

Encadrant plus de 20 000 paysans dans le septentrion, elle œuvre au développement local.

Localisation siège social : Rue entrée marché Bonassama, Douala, Cameroun

B.P : 13135 Douala Cameroun

Email : info@soproicam.cm

ABONNEMENT POUR INSERTION 2022

(Tenant lieu de bon de commande)

Entreprise:

Donneur d'ordre: Fonction:

E-mail: Tél.: Portable:

Fichier à fournir par l'annonceur (PDF, EPS)

PMI/PME ≤ 3 MILLIARDS				
EMPLACEMENT	MONTANT TTC EN F.CFA			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2 ^{ème} de couverture	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x 2 <input type="checkbox"/>	850 000 x 3 <input type="checkbox"/>	800 000 x 4 <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} de couverture	800 000 <input type="checkbox"/>	750 000 x 2 <input type="checkbox"/>	700 000 x 3 <input type="checkbox"/>	650 000 x 4 <input type="checkbox"/>
4 ^{ème} de couverture	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x 2 <input type="checkbox"/>	850 000 x 3 <input type="checkbox"/>	800 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Double page intérieure	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x 3 <input type="checkbox"/>	900 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Pleine-page intérieure	450 000 <input type="checkbox"/>	400 000 x 2 <input type="checkbox"/>	350 000 x 3 <input type="checkbox"/>	300 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Demi-page intérieure	250 000 <input type="checkbox"/>	200 000 x 2 <input type="checkbox"/>	170 000 x 3 <input type="checkbox"/>	150 000 x 4 <input type="checkbox"/>

GRANDES ENTREPRISES				
EMPLACEMENT	MONTANT TTC EN F.CFA			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2 ^{ème} de couverture	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x 3 <input type="checkbox"/>	900 000 x 4 <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} de couverture	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x 2 <input type="checkbox"/>	850 000 x 3 <input type="checkbox"/>	800 000 x 4 <input type="checkbox"/>
4 ^{ème} de couverture	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x 3 <input type="checkbox"/>	900 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Double page intérieure	1 500 000 <input type="checkbox"/>	1 300 000 x 2 <input type="checkbox"/>	1 200 000 x 3 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Pleine-page intérieure	600 000 <input type="checkbox"/>	550 000 x 2 <input type="checkbox"/>	450 000 x 3 <input type="checkbox"/>	400 000 x 4 <input type="checkbox"/>
Demi-page intérieure	350 000 <input type="checkbox"/>	300 000 x 2 <input type="checkbox"/>	250 000 x 3 <input type="checkbox"/>	200 000 x 4 <input type="checkbox"/>

Nous joignons à la présente fiche, le paiement d'un montant TTC de FCFA (en lettre)

Modalités de paiement: Chèque Espèces Virement à l'ordre du **GICAM**

Compte N°: 10001 06800 9589890 1001 - 48 BICEC - B.P. 1925 Doula

NB: Cette fiche est un bon de commande irrévocable, une fois signée par le souscripteur

Fait à le.....

**Signature et cachet précédés
de la mention "lu et approuvé"**

Non disponible

FIÈRE D'APPARTENIR À LA COMMUNAUTÉ D'AGRICULTEURS DU GROUPE SABC



21
08

Maman Augustine, Cultivatrice à Mbankomo

Avec la création de la
Compagnie Fermière Camerounaise (CFC),
le Groupe SABC renforce sa vision agro-industrielle

